Hors-Texte

septembre 2022
#123

agbd

Bulletin de l'AGBD / Genève

In memoriam

Alain Jacquesson

Alain Jacquesson en 2007 (auteur : Martin Good, 2007)

L'AGBD fait part avec une grande tristesse du décès d'Alain Jacquesson, qui nous a quittés le 14 septembre 2022.

Ancien directeur de la Bibliothèque de Genève (1993-2007), des Bibliothèques municipales de la Ville de Genève (1988-1993), de l'ex-Service de coordination des bibliothèques de l'Université de Genève (1981-1988) et de l'ancienne École de bibliothécaires de Genève (1977-1981), il était également l'auteur de nombreuses publications et a enseigné pendant très longtemps à l'ESID, puis en Filière Information documentaire de la Haute École de gestion de Genève.

En 1979, il fut par ailleurs le fondateur de notre revue Hors-Texte. Il suggéra au Comité d'alors « la création d'un bulletin de nouvelles pour les bibliothécaires » (PV du Comité, 16.1.1979). Le numéro 85 de la revue lui avait été consacré à l'occasion de son départ à la retraite.

Avec le départ d'Alain Jacquesson, la bibliothéconomie genevoise, romande et suisse perd l'un de ses ambassadeurs les plus éminents, professionnel émérite, mais aussi personnalité très attachante, d'une grande gentillesse et pleine d'humour.

Merci à Michel Gorin d'avoir rédigé ces quelques lignes en hommage à Alain Jacquesson.

Edito

Bonjour à tous·tes, bibliophiles ou professionnel·le·s des sciences de l'information.

Pour ce nouveau numéro, la thématique générale pourra vous donner une impression de déjà-vu… Malgré cette ressemblance apparente à un ancien numéro, nous avons veillé à vous proposer une revue aussi inédite que possible, sur des problématiques aussi actuelles qu'intarissables.

Notre fil rouge, un peu vague de prime abord, était celui des bibliothèques de l'avenir. L'idée première concernait avant tout l'écologie, à l'heure où le GIEC ne cesse de sonner l'alarme. Mais comment limiter nos institutions à ce seul rôle au milieu de toutes les innovations ? Les nouvelles technologies, l'avènement de robot-bibliothécaires, le changement de valeur de nos métiers, etc.

Les institutions au fil des ans ont changé, encore et toujours, notamment par le lieu, tout simplement en suivant la société. La nécessité de s'adapter est essentielle à nos métiers, ou même à tous métiers, alors cette revue a pour objectif de penser à l'avenir, d'anticiper, ou plus naturellement d'imaginer ce que l'on souhaite devenir en cette période si charnière. Les bibliothèques ont un devoir de responsabilité qui leur incombe de prendre des décisions, d'être un modèle, d'éduquer. Alors comment le devenir et/ou le rester ?

Les différents articles, concrets ou exercices de pensée, tâcheront d'y répondre autant que possible. Nous espérons à nouveau que ce numéro saura satisfaire votre curiosité et vous apporter matière à réflexion.

Le futur numéro, pour la cinquième année, sera élaboré par un nouveau Comité de rédaction Hors-Texte, constitué d'étudiant·e·s de la filière *Information Science* de la HEG. Nous leur passons le flambeau en leur souhaitant de prendre plaisir à composer leurs numéros, comme cela a été le cas pour nous.

Le Comité de rédaction Hors Texte

Billet de présidence

L'avenir nous le dira…

Ce numéro traite de l'avenir des bibliothèques, bibliothécaires et professionnel·le·s ID en général. Et qu'en est-il des associations professionnelles ? Si l'on regarde la situation actuelle, une tendance se dégage. Les associations professionnelles regroupant des individus connaissent une érosion ces dernières années.

InfoDoc Valais a été dissoute fin 2021, « laissant la place » à BiblioValais. Le GRBV a rejoint Bibliosuisse et l'AGBD va le faire début 2023. Ces deux sections sont ou resteront des associations auxquelles sont affiliés des individus. Ces deux associations tournent toutefois avec un comité de taille restreinte.

Biblioromandie, qui a également rejoint Bibliosuisse, n'éprouve pas les mêmes difficultés à recruter des membres au comité que le GRBV et l'AGBD. Son dynamisme est intact, mais il est important de relever que Biblioromandie accueille aussi bien des membres individuel·le·s qu'institutionnels. La situation est donc très différente.

À côté de cela, les bibliothèques du canton de Neuchâtel ont créé BiblioNeuchâtel en 2019, association à laquelle de nombreuses bibliothèques se sont déjà affiliées (et ça continue). La situation de BiblioFR et de son comité sont stables. BiblioValais, déjà mentionnée plus haut, se porte très bien. (Le Jura ne compte actuellement aucune association professionnelle.)

Nous avons donc d'un côté, le GRBV et l'AGBD qui doivent « trouver refuge » pour ne pas disparaître comme InfoDoc Valais. De l'autre côté, il y a BiblioFR, BiblioValais, BiblioNeuchâtel, BiblioRomandie et BiblioVaud qui se portent bien.

Le modèle de l'association de membres individuel·le·s serait-il en perte de vitesse, voire en voie d'extinction ? N'étant pas alliée à un syndicat, l'AGBD devrait-elle, à terme, devenir BiblioGenève et accepter les membres institutionnels ?

À vous de vous faire votre opinion !

Et l'avenir d'Hors-Texte, alors ?

Aucun changement en vue dans un avenir proche. Nous avons passé en revue diverses pistes concernant l'avenir d'Hors-texte, mais dans la situation actuelle, il n'y a aucune urgence à changer quoi que ce soit à la façon dont Hors-Texte est géré. Les groupes d'étudiant·e·s de la HEG se succédant pour gérer la revue pendant une année (de septembre à septembre) font du très bon travail ! Les options envisagées (p. ex. élargissement aux autres associations romandes) ne sont pas abandonnées, mais cela peut attendre quelques années, si le besoin et l'envie s'en font ressentir chez nos collègues des autres cantons romands.

Un grand merci aux étudiant·e·s qui travaillent dur pour chaque numéro et à Michel Gorin et Pierre Guanzini qui les encadrent !

Raphaël Grolimund,
Président de l'AGBD
Bibliothécaire à l'Infothèque de la HEG Genève

Actualité

Pour une bibliothèque et un musée dédiés à la montagne à Genève

Noyan Kayak, responsable culturel de la fondation Genève Montagne
Jacques Auroy, président de la Commission Culture et Patrimoine de la Section genevoise du Club Alpin Suisse

Voilà plus de vingt ans que Genève Montagne et la Section genevoise du Club Alpin Suisse (la Genevoise) collaborent afin de créer dans le canton un lieu consacré à la montagne : le Centre Genève Montagne.

Genève Montagne est à la fois l'association faîtière des clubs de montagne genevois et une fondation ayant pour but de développer des infrastructures en lien avec la montagne. La Genevoise, fondée en 1865 avec comme président honoraire le général Dufour, est le plus ancien club de montagne du canton. Dans cet article, nous évoquerons uniquement la bibliothèque qui est une des composantes d'un projet sportif, culturel et social plus vaste.

La bibliothèque de la Genevoise est née avec la fondation du club. La collection documentaire s'est rapidement enrichie grâce au besoin de partage et aux dons de ses membres, lesquels furent de 1865 à 1980 des acteurs majeurs de l'histoire de l'alpinisme. Dès 1930, la bibliothèque a renforcé son caractère patrimonial par la création de la Commission des achats de livres anciens. Aujourd'hui, la bibliothèque abrite plusieurs milliers de documents relatifs à la montagne dont un quart est antérieur à 1900. Cette collection comprend donc une dimension à la fois patrimoniale et d'usage courant. Par sa diversité et sa richesse, elle se prête aussi bien à la recherche académique qu'à l'emprunt d'un topo-guide.

S'agissant de son usage, la bibliothèque a connu un âge d'or à partir des années 1920. Puis, le nombre de prêts a progressivement diminué, passant d'un millier à quelques centaines en moyenne par année. En 1967, un étudiant de l'École de Bibliothécaires de Genève identifiait comme causes de la baisse de fréquentation le développement des nouveaux loisirs et l'absence d'outils de recherche. Finalement, le service de prêt s'est fortement ralenti entre 1980 et 2000, avant de s'éteindre totalement. De nos jours, la bibliothèque connaît une activité assez modeste essentiellement tournée vers la consultation d'ouvrages anciens, la contribution à des expositions muséales et le traitement de dons. Les bénévoles qui la gèrent font leur possible pour mettre en valeur et conserver au mieux cette collection exceptionnelle.

Une action forte est aujourd'hui nécessaire pour assurer la survie de la bibliothèque et lui redonner la place qu'elle mérite d'occuper. C'est pourquoi Genève Montagne et la Genevoise continuent de plaider pour la création d'une nouvelle institution à même de l'abriter ainsi que d'autres collections documentaires similaires. Le projet de Centre Genève Montagne a justement pour vocation de créer une institution culturelle d'importance cantonale digne de ce nom. En l'occurrence, la bibliothèque ainsi créée abriterait l'une des plus grandes collections documentaires du monde francophone sur la thématique de la montagne.

Des étudiants de la Haute École de Gestion de Genève, filière Information documentaire (désormais Information Science), ont régulièrement contribué à ce projet, notamment dans le cadre de travaux de Bachelor et de Master. Des professionnels apportent également leur soutien de façon bénévole. Nous profitons de cet article pour les remercier chaleureusement. De nombreux défis et chantiers documentaires attendent encore Genève Montagne et la Genevoise. À l'avenir, nous espérons pouvoir continuer à compter sur l'aide précieuse d'étudiants et de professionnels sans lesquels ce type de projet ne pourrait voir le jour.

N'hésitez pas à nous contacter pour en savoir plus ou si vous souhaitez nous prêter main-forte :

info@genevemontagne.ch
jacques.auroy@cas-geneve.ch

Et pour suivre notre actualité :
www.genevemontagne.ch
www.cas-geneve.ch

La filière Information documentaire fait peau neuve : décryptage du contexte, des changements et des enjeux de cette refonte

Laetizia Sabatini Choquard, Assistante d'enseignement et recherche filière Information Science

La filière Information documentaire fait peau neuve dès septembre 2022 : elle change de dénomination et propose un parcours d'études repensé dans la structure et les contenus. Les changements apportés répondent aux bouleversements perceptibles dans la société de l'information et à l'exigence d'adapter les connaissances aux besoins professionnels. Cet article se propose de retracer brièvement les étapes du processus de refonte, ainsi que les enjeux de cette évolution.

Le contexte de la filière

L'histoire de la filière *Information documentaire* de la Haute école de gestion de Genève est ponctuée d'évolutions successives. D'abord section de l'École d'études sociales pour femmes en 1918, elle devient l'École de bibliothécaires de Genève (EBG) en 1948 pour ensuite rejoindre en 1998 le système HES en tant qu'École d'Information Documentaire (EID) et intégrer la Haute école de gestion de Genève (HEG Genève) en 1999.

Dans un tel parcours, et plus de dix ans après la dernière refonte du Plan d'études cadre (2011), la filière *Information documentaire* change de dénomination et propose dès septembre 2022 un nouveau plan d'études (PEC). Les changements sont nécessaires et implicites à la nature d'une formation, mais dans notre contexte ils reflètent également des transformations plus profondes qui intéressent le domaine des sciences de l'information. La génération persistante de flux d'informations, leur accès et partage imposent des questionnements sur les façons de travailler et sur les compétences métier. Les métiers de l'information sont par conséquent bousculés et doivent faire face à de nouveaux défis liés à l'analyse et à la valorisation des contenus et des connaissances, ainsi qu'à l'optimisation des processus.

Une nouvelle dénomination

Les professionnel·le·s exerçant traditionnellement les fonctions de bibliothécaire, documentaliste ou archiviste évoluent depuis plusieurs années vers des activités liées à la gestion numérique et stratégique de l'information désormais au cœur de la société informationnelle. La nouvelle appellation *Information Science* permet donc d'englober les aspects scientifiques et pratiques inhérents à la recherche, la collecte, l'archivage et à l'utilisation de l'information.

Le choix d'une désignation anglaise s'inscrit dans la volonté d'harmoniser le titre du Bachelor avec celui du Master proposé par la filière ; d'unifier au niveau national la formation de la HEG Genève avec celle utilisée par la *Fachhochschule Graubünden* de Coire[1] ; de gagner en visibilité au niveau international ; de renforcer l'ancrage de la formation dans le tissu genevois caractérisé par une présence considérable des organisations internationales et de leurs services d'information.

Des compétences renforcées

Le travail de refonte s'est nourri d'une série d'ateliers collaboratifs avec le corps professoral, de l'examen de référentiels de compétences issus de différents domaines, d'une analyse des plans d'études à l'international et enfin d'enquêtes auprès du monde professionnel et des étudiant·e·s.

Les résultats ont mis en évidence la nécessité d'introduire de nouveaux cours sur l'Open Society, les technologies de l'information, la littératie et les compétences

1 https://www.fhgr.ch/studium/bachelorangebot/wirtschaft-und-dienstleistung/information-science/

informationnelles, la gestion électronique et la numérisation des archives, ainsi que la recherche d'information dans les sources spécialisées. En outre, dans le nouveau PEC on retrouve des modules visant à développer la sensibilité des étudiant·e·s à la durabilité sociale, économique et écologique, ainsi qu'à l'innovation et aux outils d'entreprenariat. Les modules de société de l'information introduits au cours des trois premiers semestres permettront notamment aux étudiant·e·s de s'initier aux thématiques du design de service, de l'information numérique et de l'Open Science. Enfin, les étudiant·e·s seront encouragé·e·s à approfondir ces thématiques lors de la réalisation des activités d'intégration, à l'instar du stage et du travail de Bachelor.

Quatre options, mille opportunités

Le nouveau PEC est défini par une structure qui se décline selon quatre axes thématiques (*Bibliothèques, Archivistique, Veille et gestion de l'information* et *Technologies de l'information*) et qui est soutenue par un socle qui forme aux contenus des sociétés de l'information dans leur globalité.

Les trois premiers semestres sont consacrés à l'acquisition de solides connaissances de base, théoriques et pratiques dans les domaines des *Bibliothèques*, de l'*Archivistique*, de la *Veille et gestion de l'information* et des *Technologies de l'information*. Les modules placés dans le cadre du socle commun sont obligatoires tout au long de la formation et ont pour objectif l'apprentissage des métiers de la société de l'information, le renforcement des compétences méthodologiques et personnelles, ainsi que leur connexion au monde professionnel. En revanche à partir du 4e semestre l'étudiant·e a la possibilité de composer son plan d'études selon deux possibilités :

1. obtenir un diplôme avec option dans un axe spécifique en cumulant 40 crédits ECTS validés par des modules appartenant et liés à l'axe choisi. Au sein de chaque option il sera possible de suivre des parcours qui préparent à des métiers du domaine ;

2. obtenir un diplôme généraliste en approfondissant les connaissances générales acquises pendant les trois premiers semestres.

Les changements et les enjeux

Conformément à la mission des HES, le BSc en *Information Science* est orienté vers la pratique professionnelle et permet d'acquérir une aptitude professionnelle

généraliste qui repose sur des fondements issus de la théorie et de la recherche.
Tout d'abord, l'introduction de quatre profils-type (options) permettra d'approfondir les connaissances et de consolider des compétences dans des domaines spécifiques.

Afin de mieux ancrer la formation au contexte de la Genève internationale et préparer les futur·e·s diplomé·e·s à une réalité professionnelle cosmopolite, dès septembre 2022 la filière Information Science proposera aux étudiant·e·s du premier semestre des cours dispensés en langue anglaise et leur fréquentation sera mentionnée dans le supplément au diplôme.

Puis, les liens entre l'enseignement et la recherche seront consolidés pour offrir ainsi aux étudiant·e·s la possibilité de bénéficier d'une formation qui répond aux exigences de la société informationnelle.

Enfin, le nouveau PEC introduit des changements également au niveau du stage intersemestre. Les étudiant·e·s qui le souhaitent pourront désormais prolonger la durée du stage (actuellement de huit semaines) ou réaliser un deuxième stage de courte durée, en supplément, en choisissant un module qui, par sa nature et ses thématiques, peut être transformé en expérience professionnelle.

Avec l'introduction du nouveau PEC, la filière *Information Science* poursuit la tradition de la formation, jalonnée par des changements fréquents, et propose aux étudiant·e·s une formation plus structurée et plus adaptée à l'environnement professionnel et aux enjeux de la société informationnelle.

Des bibliothèques entre présent, passé et futur : défis et rêves de spécialistes de l'information équatoriennes

Sanmartín Monteros, Natasha. Restauratrice de documents, gestionnaire d'archives.

Miniguano, Andrea. Historienne, spécialiste en gestion du patrimoine culturel.

Merminod, Marie (traduction et synthèse). Etudiante en Master en sciences de l'information (HEG).

Lors d'un séjour en Equateur, petit pays d'Amérique latine situé entre la Colombie et le Pérou, j'ai eu la chance de découvrir des bibliothèques et archives exceptionnelles et de travailler avec des professionnelles passionnées, qui s'efforcent de protéger et mettre en valeur le patrimoine culturel de leur pays. Pour ce numéro sur le futur des bibliothèques, qui nous enjoint à nous projeter vers de nouvelles perspectives, j'ai eu envie de faire un petit détour par d'autres horizons et de leur donner la parole.

Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Natasha Sanmartín Monteros : Je m'appelle Natasha Sanmartín Monteros, je suis née dans la province de Loja et je réside actuellement dans la ville de Quito, Equateur. J'ai étudié la restauration et la muséologie, c'est dans ce contexte qu'est apparu mon intérêt pour les livres et les documents. J'ai commencé à m'intéresser à la restauration de documents et livres anciens de support papier, en me focalisant sur la restauration de documents.

Cependant, une fois dans le monde professionnel, je me suis spécialisée dans la gestion d'archives historiques. J'ai effectué un Master en gestion documentaire et archives, tout en travaillant dans diverses institutions publiques de mon pays.

Andrea Soledad Miniguano Trujillo : Je suis Andrea Soledad Miniguano Trujillo, historienne de profession. J'ai suivi un master en Arts visuels et éducation, dans le but d'acquérir des connaissances en pédagogie pour pouvoir diffuser l'histoire. Mon expérience professionnelle a commencé avec des stages à la Cinémathèque nationale, où j'ai été en contact avec des documents filmiques, photographiques et papiers. C'est là que j'ai commencé à m'intéresser à la logique des archives et ce qu'elles peuvent apporter pour la connaissance, la société et la culture. Pendant mes études, j'ai été présidente de l'association des étudiants d'histoire. Dans ce cadre j'ai initié la création d'une bibliothèque spécialisée. J'ai ensuite été assistante de recherche, ce qui m'a amenée à travailler avec des documents anciens, des cartes, des manuscrits et des incunables, entre autres. C'est là que j'ai compris l'importance de l'information qu'ils contiennent et le processus complexe de conservation.

J'ai ensuite travaillé comme fonctionnaire dans le domaine du patrimoine culturel, notamment au Centre civique Ciudad Alfaro, où j'ai été chargée de la bibliothèque et des archives. J'ai eu à créer un manuel de processus, des documents de gestion de l'information documentaire, et initier le catalogage de la bibliothèque au moyen du système Dewey. Quelques années plus tard, j'ai lancé le processus de mise en œuvre et de gestion de deux bibliothèques, une à l'Institut technologique supérieur El Oro, et l'autre dans la ville de Riobamba, à l'Institut national de patrimoine culturel. Dans ce dernier poste, j'ai évalué les bibliothèques et archives de la province de Chimborazo, et par exemple dénoncé la mauvaise gestion d'un centre documentaire dans la ville d'Ambato. Il ne faut pas oublier de dire que, quand j'ai habité à Barcelone, j'étais une usagère assidue des bibliothèques, et que j'ai travaillé comme vendeuse de livres dans un kiosque. C'est là que j'ai compris comment un libraire peut aussi être un militant pour la connaissance et un grand promoteur de la lecture !

Le thème de ce numéro est le futur des bibliothèques. Mais avant de parler du futur, c'est important de connaître le présent (et le passé) ! Quelle est la situation des bibliothèques et autres centres documentaires en Equateur ?

NS : La Bibliothèque nationale et les Archives historiques nationales, actuellement rattachées au ministère de la Culture, sont les deux dépôts de mémoire les plus importants du pays, car ils conservent de l'information qui remonte jusqu'au 16ème siècle. Il y a également les Archives métropolitaines d'histoire de Quito, où est conservé le document le plus ancien de la ville, l'acte de fondation de Quito, qui date de 1534. L'Université centrale de l'Equateur, la plus ancienne du pays, est l'héritière des bibliothèques des premières universités de l'Equateur, comme l'Université San Gregorio Magno, fondée en 1620 par les Jésuites. Dans sa bibliothèque sont conservés des incunables, les premières éditions de livres rares, et des livres dont les caractéristiques sont spéciales, que ce soit au niveau de leur reliure, leurs illustrations, ou des dédicaces écrites de la main, notamment du poète chilien Pablo Neruda.

AM : Au niveau national, on estime qu'il existe environ 1000 bibliothèques publiques, même si on ne connaît pas les particularités de chacune. Souvent les municipalités ne voient pas l'intérêt d'investir dans leurs bibliothèques, elles ne considèrent pas nécessaire d'avoir un répertoire des services existant. Les autorités voient souvent les livres comme des objets caducs, qui peuvent être facilement remplacés par Internet. On ne cherche pas à éveiller l'intérêt pour la lecture, le débat ou la création littéraire. Dans de nombreuses villes du pays, les

Bibliothèque nationale Eugenio Espejo, Quito, Equateur.Consultation de document pour une recherche historique.
Photo: Andrea Miniguano/Emilia Trujillo, 2022.

bibliothèques sont des lieux désuets, mal entretenus, dont les collections ne sont pas actualisées, et dont le personnel travaille de manière mécanique, sans chercher à éveiller l'intérêt des usagers. C'est pour cela que les bibliothèques ont peu de fréquentation, elles ne sont pas en phase avec ce dont ont besoin les étudiant·e·s du lycée, par exemple.

En ce qui concerne les archives, c'est à Quito, Guayaquil et Cuenca qu'on trouve la meilleure documentation et conservation de l'information. Avec l'historienne Elodie Lenoël, nous avons publié un guide qui recense les centres documentaires les plus importants de Quito[1]. Il existe des fonds très riches, comme celui du journal el Telégrafo de Guayaquil. D'autres hémérothèques ont disparu, car on les considérait comme des vieux papiers qui occupaient beaucoup d'espace. Enfin, un cas à part concerne la bibliothèque autrefois très renommée de la ville de Vinces, créée pendant le « boom du cacao » [fin 18ème-début 19ème s.]. Je ne connais pas son état actuel.

NS : Le pays renferme aussi des « archives domestiques » importantes. J'aime utiliser ce terme du philosophe espagnol Paul B. Preciado, qui se réfère à ce type d'archives comme des « économies du désir », qui se constituent en corpus documentaires uniques, avec les spécificités d'un territoire géographique particulier. C'est le cas des archives du Monseigneur Leonidas Proaño, conservées par la communauté religieuse à laquelle il appartenait. Sa production documentaire découle de son travail apostolique pour la revendication des droits des populations indigènes du Chimborazo. Le programme radiophonique des « Escuelas radiofónicas populares del Ecuador » en est un autre exemple. Ce fonds d'archives n'a pas encore fait l'objet d'une intervention, mais je considère que sa grande valeur immatérielle doit être préservée.

Quelle est la relation des Equatorien·ne·s avec la lecture et les livres ?

NS : Le gouvernement équatorien gère des campagnes comme le Plan national de promotion du livre et de la lecture « José de la Cuadra », organise des salons du livre, mais il me semble que ces mesures ne parviennent pas à produire l'impact souhaité. L'Equateur n'est pas un grand pays de lecteur·rice·s.

1 LENOËL, Elodie et MINIGUANO, Andrea, 2021. *Guía del investigador americanista en Quito. Nuevo Mundo, Mundos Nuevos* [en ligne]. 16 décembre 2021. [Consulté le 30 juin 2022]. Disponible à l'adresse : https://doi.org/10.4000/nuevomundo.86594

La faute, peut-être, aux lectures obligatoires dans les cursus d'éducation primaire et secondaire. Lorsque j'avais quinze ans, nous étions obligé·e·s de lire le Poème du Cid ou les Sangurimas de José de la Cuadra. Ce roman équatorien est écrit dans le dialecte de la région côtière, et décrit des contextes et des coutumes propres à cette région que je ne connaissais pas. Je crois qu'actuellement, pour séduire les jeunes lecteur·rice·s, il existe des romans adaptés au niveau de lecture, et l'on pourrait inclure des classiques de littérature fantastique comme le Seigneur des anneaux ou même Harry Potter.

AM : Les Equatorien·ne·s ont une relation distante avec les livres, car depuis l'école on ne diffuse que des œuvres éloignées de notre réalité, dans un espagnol vieillot, qui n'encourage pas à lire. Ce qui a généré un abandon rapide de la lecture, d'autant plus que nous sommes héritier·ère·s d'un peuple qui se rassemble plus autour de l'oralité que de l'écriture. Nous ne sommes pas habitué·e·s à penser aux bénéfices de la lecture, de la transmission des connaissances par la parole écrite.

Quels sont les principaux défis pour les gestionnaires de bibliothèques et d'archives, actuellement, en Equateur?

NS : De manière générale, l'accès à l'information est limité, et cela est dû au niveau d'organisation, de classification et d'inventaire des fonds documentaires des institutions publiques. La cause principale, d'après mon expérience dans le secteur public, est le manque de ressources destinées à une conservation correcte des documents. Et l'une des principales menaces est le manque d'espaces physiques, ainsi qu'actuellement le défi de réglementer la préservation de l'information numérique.

AM : Il y a des cas alarmants, comme celui de la Bibliothèque du ministère de la Culture, qui a été fermée en décembre 2019 pour répondre à une supposée défaillance structurelle du bâtiment qu'elle partage avec le musée national, et qui abrite différents fonds documentaires, iconographiques et archéologiques. Le temps a passé, comme plusieurs ministres, mais ce problème n'a pas été résolu. C'est inquiétant, car il s'y trouve une information irremplaçable, sans numérisation adéquate, ni catalogage à jour. De plus, on ne connaît pas l'état actuel de conservation des documents, malgré les efforts des fonctionnaires en place.

Ce qui est positif, c'est que l'on peut voir de plus en plus de personnes formées

prendre en charge la gestion des centres documentaires, particulièrement archivistiques. Cependant, les bâtiments où se trouvent ces dépôts ne sont pas adéquats ou adaptés à leur utilisation. Par exemple, les Archives historiques nationales ont réussi, avec peu de budget, à conserver la plus grande collection documentaire sur l'histoire équatorienne. Mais le fonds n'a pas encore pu être numérisé en entier, il ne possède pas de base de données pour la consultation en ligne, et l'immeuble où il est entreposé se situe dans une zone à risque [en raison des manifestations régulières et parfois violentes qui ont lieu dans ce quartier]. On peut citer également les archives historiques de la Révolution, du Centre civique Ciudad Alfaro à Montecristi, Manabi. Ce dépôt a été bien géré et soutenu économiquement sous le président Correa [2007-2017], ce qui inclus la récupération de plusieurs fonds de la province de Manabi et la formation de l'équipe de travail. Cependant, actuellement, il ne possède même plus les conditions minimales nécessaires pour la conservation dans le délicat climat tropical équatorien.

NS : Pendant quatre ans, j'ai été chargée de la direction de la gestion documentaire et archivistique du Conseil de l'Education supérieure de l'Equateur. Un des principaux défis a été d'organiser un volume de

Archives du Conseil de l'éducation supérieure, Quito, Equateur. Avant et après l'intervention. Photo: Natasha Sanmartín, 2022.

506 mètres carrés d'information, la centraliser dans un espace physique, la classifier et l'organiser au niveau de la série documentaire. Un travail difficile en raison de la limitation des ressources économiques et surtout du personnel. Cependant le travail a été réalisé, jusqu'à un certain point, en raison d'un changement d'autorités. Le principal défi est maintenant de garantir la continuité et d'améliorer les processus. Au stade où je suis, j'ai appris que la théorie doit bien souvent être adaptée à la réalité de chaque pays, et même si l'on n'a pas accès aux ressources idéales, on doit agir avec ce que l'on a à notre portée. De cette manière, on promeut un changement, on cesse d'être des sujets passifs.

En Suisse, quand on pense « futur des bibliothèques », on pense à la numérisation, la technologie au service des bibliothèques. Mais également à de nouvelles façons de concevoir la bibliothèque, moins centrées sur les collections, et plus sur la rencontre avec les publics, la médiation culturelle… Qu'en est-il en Equateur ?

AM : Les bibliothèques en Equateur sont maintenues dans un oubli partiel. La Loi organique sur la culture de l'Equateur contient plusieurs articles concernant les bibliothèques et les documents patrimoniaux. Cependant, jusqu'à aujourd'hui il n'y a pas eu de réelle politique publique visant à protéger et promouvoir les bibliothèques du pays. Au contraire, les budgets tendent à diminuer, on ne les inclut pas dans les processus d'innovation. On voit les bibliothèques comme des dépôts, mais pas comme un axe capable de dynamiser la production intellectuelle ou artistique, ou la construction du tissu social. Il y a une vision très conservatrice des bibliothèques, qui sont sous la responsabilité de personnes aux connaissances limitées en matière de gestion, service au public ou diffusion. Il faut cependant dire que la situation est différente dans les bibliothèques universitaires, où il y a eu un changement significatif cette dernière décennie. Par exemple à Quito, où l'on peut trouver des espaces aménagés, avec des bases de données, des étagères en accès libre, ce qui en fait des vrais lieux d'études et de production de la connaissance.

NS : Je crois que dans le pays, la vision se limite à numériser la documentation dans le but du « zéro papier », et réformer les lois et les normes existantes régissant la gestion des archives et des bibliothèques. Mais jusqu'à ce que cela se produise, ce qui dépend des gouvernements en place, je pense que le changement doit venir des gestionnaires eux-mêmes. On doit dynamiser la culture et la connaissance qui gît dans ces dépôts, aller au-delà d'un inventaire, d'une restauration ou d'une numérisation. Que se passe-t-il, lorsque l'on a fini avec tous ces processus ? L'archivistique et la bibliothéconomie sont des sciences très techniques, et elles peuvent contribuer jusqu'à un certain point, mais il faut ensuite amener les bibliothèques et les archives plus loin. Une fois que mes archives ou ma bibliothèque sont organisées, je dois être prête à en donner une nouvelle lecture, à m'approprier mon fonds, et pourquoi pas, l'utiliser dans les industries créatives. De cette manière, je l'intègre dans les objectifs du développement durable, je l'utilise comme matière pour écrire un roman, filmer un documentaire, réaliser une installation, ou je l'inclus dans le matériel utilisé pour l'enseignement secondaire, comme c'est le cas au Chili.

Avez-vous un rêve pour le futur des bibliothèques et archives en Equateur ?

NS : Les bibliothèques et archives pourraient se reconfigurer en institutions indépendantes qui génèrent leurs propres ressources économiques, c'est-à-dire maintiennent une indépendance financière qui permettrait de promouvoir d'autres dynamiques dans leurs programmes de diffusion et d'accès. Mais plus que ça, il s'agit d'être prêts à considérer les bibliothèques et les archives avec un nouveau regard. Je veux conclure avec une phrase de l'écrivain uruguayenne Cristina Peri Rossi : « … je regarde avec deux regards simultanés : l'apparent, qui parcourt le superficiel, et le regard de l'aveugle, qui s'en remet à la mémoire de l'espèce »[2]. Pour moi c'est cela le défi majeur : élever ces espaces vers d'autres niveaux, futuristes.

2 PERI ROSSI, Cristina, 1998. *Solitario de amor.* Barcelona : Editorial Lumen. ISBN 84-264-1268-8.

SIG
SOUTIENT
l'Association AGBD

sig-ge.ch

SIG

Avec ses partenariats culturels et sportifs, et son soutien aux associations de la région, SIG participe au dynamisme de la vie locale conformément à sa vocation d'entreprise citoyenne.

Pour en finir avec la « bibliothèque » et commencer à construire avec des tiers…

Elise Point, Collaboratrice scientifique HES

Inspire, Engage, Enable, Connect. 4 mots comme titre du congrès 2022 de l'IFLA à Dublin, 4 mots comme un mantra pour les professionnel-les de l'information.

Inspire… mot polysémique comme une prise de conscience nécessaire. En 2012, Dominique Lahary rappelait « Les bibliothèques, le plus souvent, n'existent pas ». Par cela, il soulevait qu'elles n'ont pas d'identité juridique propre mais qu'elles « constituent un service parmi d'autres » (Lahary 2015). Il assenait ces « évidences » pour rappeler que les bibliothèques ne devaient plus se penser comme des entités autonomes, mais comme des services aux usager-ères faisant partie d'un tout. Pour lui, les professionnel-les partageaient *« un état d'esprit relativement répandu parmi les personnels des bibliothèques, fondé sur une logique d'autolégitimation et le sentiment d'être seuls comptables de ce que doit être une bibliothèque »* (Ibid.). Le constat est que ce modèle de pensée hante encore aujourd'hui les rayonnages des bibliothèques de Suisse romande. Le débat biblio-bibliothécaire sur la pertinence de la collection papier est un très bon exemple. Factuellement les collections papier sortent de moins en moins avec des taux de rotation qui n'atteignent pas les 0,5%. Pourtant, les arguments pour le maintien de ces collections sont fleurissants parmi les professionnel-les. Il y a bien évidemment la mission de conservation, poids lourd du débat, mais qui finalement concerne un nombre très restreint de structures, la consultation sur place (donnée non quantifiée), la défense de la sérendipité, l'unicité supposée de certains fonds et le « peut-être un jour quelqu'un… ». Tous ces arguments sont vrais, mais très partiellement. Le problème majeur est qu'ils justifient

le maintien en masse des collections papier sur des milliers de mètres linéaires et par conséquent des centaines de mètres carrés. Dans le même temps, les utilisateur-trices continuent de peiner à trouver des places disponibles et les autorités compétentes s'évertuent à optimiser l'utilisation des espaces sur leur territoire. De plus, alors que les bibliothèques développent de nouveaux services, les professionnel-les s'étonnent que les usager-ères et les autorités compétentes croient toujours que l'essentiel de leur travail est de ranger des livres… la réalité est simple, ils-elles ne croient que ce qu'ils-elles voient. La communication sur les nouveaux services et la mutation en cours des bibliothèques ne sera pas efficiente tant qu'un changement visible et notable ne sera pas effectif dans les structures. Le levier de la collection papier est le plus simple à actionner, d'autres sont complémentaires, on peut citer, par exemple, le restaurant à l'entrée de la Médiathèque Valais de Sion. Sans remettre en cause l'expertise et la prise de conscience des professionnel-les sur ce sujet, la problématique est plutôt située sur l'imperméabilité du débat, qui exclut la pertinence de la réalité des autres. Pour revenir à la thématique initiale de cette revue « les bibliothèques de l'avenir », je pense que le sujet n'est plus aujourd'hui ce qu'elles seront, mais plutôt « qui » les définira. **Inspire…**

Engage… comme un appel à l'action. En juin 2020, le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture du Canton de Vaud présente son « Dispositif cantonal socio-éducatif en milieu scolaire » qui s'appuie sur « *la coopération accrue des professionnels de l'école et du travail social* » (DEF 2020) Aucune mention n'est faite des bibliothèques dans ce document de trente pages[1]. Cet exemple récent est récurrent, car les bibliothèques ne sont pas vues par les autorités compétentes comme des actrices potentielles pour s'engager dans les problématiques sociétales des territoires. Au contraire, elles semblent vues comme des structures constantes voire immobiles. Sami Kanaan, alors magistrat en charge du Département de la Culture et du Sport de la Ville de Genève, le notait déjà en 2016 : « *Historiquement, il y a une sorte de consensus sur leur présence au sein de la Ville et une forme de routine s'est installée sans réévaluation de leur positionnement* » (Point 2016). En 2021, lors des entretiens préliminaires au projet OVaLS[2] mené au sein de la filière IS de la HEG, des bibliothécaires confiaient la même réalité : leur autorité n'attendait d'eux-elles aucune

1 Constat établi dans le travail de Hélène Hochart, étudiante en Master IS

2 Optimisation de la valeur des bibliothèques en Suisse

indication sur leur résultat ou la performance de leur service. Il y a une forme de désintérêt pour ces structures tant qu'elles restent à un niveau de coût stable qui n'implique pas de les mettre en ligne sur l'échiquier politique. Parallèlement, les professionnel-les des bibliothèques s'engagent à retisser les liens avec leurs usager-ères par la mise en place d'enquêtes de satisfaction et l'apparition d'actions plus participatives. La difficulté reste pourtant malheureusement similaire et les taux de pénétration des bibliothèques de lecture publique stagnent autour des 10-15%. Les usager-ères des bibliothèques restent très minoritaires sur les territoires et les non-usager-ères ne voient pas l'intérêt de passer leurs portes. De même, alors que les bibliothèques académiques s'attellent activement à développer de nouveaux services en Open Science pour les chercheur-ses, elles apparaissent peu comme actrices potentielles dans le discours de ces derniers sur l'Open research data (Bongi et al. 2021). Les exemples de ce type sont nombreux et laissent les professionnel-les des bibliothèques souvent démuni-es. Alors qui pour définir « les bibliothèques de l'avenir », puisque l'intérêt des autorités compétentes et du public sur les bibliothèques est plus que ténu et que les discussions entre bibliothécaires ont atteint leurs limites ? La question n'est pas simple et la réponse doit être collective, en s'engageant dans une construction qui englobe l'ensemble des parties-prenantes. Elle oblige à abandonner les discussions autour de la « bibliothèque », qui sclérose le débat, et à se concentrer sur les besoins réels des usager-ères et sur ceux des territoires.

Inspire, engage…

Enable… comme un rappel du potentiel oublié des bibliothèques. Petite ritournelle depuis 2009 et les travaux de Mathilde Servet, le troisième lieu s'est imposé. Au bilan, après 13 ans, les « canapés roses » (ABF 2021) sont légion dans les bibliothèques sans que de réelles évolutions structurelles n'aient eu lieu. Le concept de « tiers-lieu » est dans la même lignée puisqu'il reste une autre traduction du « third place » de Ray Oldenburg. On trouve de nombreuses définitions du tiers-lieu :

- « Plusieurs unités isolées et distinctes, réunies par et autour d'un récit commun et qui sont enveloppées dans les limites d'un contenant ordonné, situé et sensible » (Burret 2017)
- « L'incarnation, dans un espace d'activités marchandes ou non marchandes, d'un contrat social qui se décompose à travers trois dimensions : un parcours d'émancipation individuelle, une dynamique collective et une démarche motivée par l'intérêt général » (Coopérative Tiers-Lieux 2021).

La première conceptualise le tiers-lieu dans une définition non-limitante. La deuxième est plus opérationnelle, mais reste ouverte à de multiples combinaisons. Les deux peuvent englober les bibliothèques même si elles ne sont majoritairement pas vues comme des tiers-lieux pour plusieurs raisons. Premièrement, les tiers-lieux ne sont pas appréhendés (contrairement au troisième lieu) uniquement par le monde des bibliothèques. Les tiers-lieux sont polymorphes : co-working, ateliers de réparation, jardins partagés, bibliothèques d'objets… et intéressent autant les territoires, les institutions, les milieux associatifs ou les entreprises. Deuxièmement, ils naissent des besoins et envies d'une communauté sur un territoire. Ils ne sont pas imposés par un quelconque historique culturel ou social. Troisièmement, la définition du tiers-lieu est complètement liée au contexte dans lequel ils s'implantent et aux personnes qui les construisent et les fréquentent. Les bibliothèques n'ont pas cette liberté de construction, car elles sont souvent enfermées dans des visions surannées contradictoires. De plus, leur cadre administratif et budgétaire ne leur permet pas toujours cette « dynamique collective ». Alors, pendant que de nouveaux tiers-lieux fleurissent sur nos territoires, subventionnés en partie par les mêmes entités qui négligent les budgets des bibliothèques, deux options sont ouvertes : la concurrence ou la collaboration. Dans les deux cas, elles doivent se positionner par rapport à ces nouveaux lieux qui réussissent à répondre aux besoins de leurs usager-ères et qui réveillent l'intérêt des autorités compétentes. La concurrence ne fait pas partie du vocabulaire des bibliothèques. La collaboration avec les tiers-lieux reste donc la meilleure des formules en leur ouvrant massivement les portes des bibliothèques. Ces lieux manquent souvent d'espace et de visibilité, là où les bibliothèques ont une implantation bien assise dans leur territoire. De même, leurs modes de gouvernance souvent participatifs ou bénévoles les fragilisent dans le temps. L'appui sur des structures pérennes est sans aucun doute un atout pour eux. Enfin, ils sont des espaces de circulation de la connaissance, de l'information et des données, les professionnel-les des bibliothèques, de par leurs compétences, peuvent se positionner comme partenaires incontournables pour eux. En tant que modèle inspirant et partenaires, les tiers-lieux peuvent donc participer à la construction des « bibliothèques de l'avenir ». **Inspire, engage, enable…**

Connect… ou s'appuyer sur l'ancrage des bibliothèques. La présence historique des bibliothèques dans les territoires est paradoxalement souvent un frein à leur évolution. Pourtant, c'est une réelle force peu exploitée. En juin 2022, la Bulle, tiers-lieu culturel à Annemasse reçoit le prestigieux Presidential Citation for Innovative International Library Projects (Oury 2022) remis par l'ALA. L'idée de base de la Bulle n'était pas de construire « la bibliothèque » mais un lieu qui répondait aux besoins réels du quartier. Au final, c'est « *une hybridation entre une médiathèque, une ludothèque et un espace citoyen* » (Bertrand 2020). Le projet se base sur la confiance entre les acteurs, sur leur capacité de proposer mutuellement une structure cohérente et adaptée au contexte. La Bulle est unique et n'est pas un modèle reproductible puisqu'elle est conçue pour un territoire spécifique. Elle démontre la pertinence de faire collaborer des entités différentes, associatives et publiques. D'autres collaborations avec des entreprises locales (comme des bars-restaurants) sont possibles en faisant tomber des barrières souvent idéologiques. Les territoires sont en mutation et doivent faire face à de nouveaux défis qui vont demander un fort niveau d'adaptabilité. Les bibliothèques doivent prouver comment elles peuvent accompagner ces changements en tant que lieux ouverts à tous (individus, collectifs, privé, public…) et pérennes ou les débats de société peuvent se faire de manière dynamique mais objective. Ces dernières années, certaines se sont engagées face à des questions sociétales comme le développement durable (Bats 2020) ou l'inclusion des publics LGBTQI+ (Swali 2020)… Ces démarches inscrivent les bibliothèques comme actrices des enjeux actuels et lieux reconnus du débat citoyen. Le terme « débat citoyen » est ici important, car il ne s'agit pas de reproduire les « temples du savoir » qui apportent de manière verticale la « bonne » information. La démarche doit être horizontale et inclusive. Un des éléments essentiels est la confiance accordée à l'ensemble des acteurs, dans ce qu'ils peuvent apporter aux débats et aux structures en elles-mêmes. Seul le territoire détermine les acteur-trices « qui » doivent construire les « bibliothèques de l'avenir ». Les professionnel-les des bibliothèques ont la responsabilité de les motiver, les rassembler autour d'un projet commun. **Inspire, Engage, Enable, Connect…**

Références

ABF - ASSOCIATION DES BIBLIOTHÉCAIRES DE FRANCE, 2021. *Congrès 2021 - TR5 Le tiers lieu : un projet inclusif.* [en ligne]. 24 juin 2021. [Consulté le 25 juillet 2022]. Disponible à l'adresse: https://www.youtube.com/watch?v=RHS0TvtWMws

BATS, Raphaëlle, 2020. La bibliothèque responsable et durable. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF).* [en ligne]. 24 juin 2020. No. 2020-1. [Consulté le 25 juillet 2022]. Disponible à l'adresse: https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2020-00-0000-014

BERTRAND, Aurélie, 2020. Inclure par l'empowerment. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*. 16 décembre 2020. No. 2020-2, pp. 54-70.

BONGI, Gaia, GUIRLET, Marielle, POINT, Elise, URVOY, Grégoire et SCHNEIDER, René, 2021. *Aptitudes des communautés de recherche en ORD* [en ligne]. Geneva: Swissuniversities. [Consulté le 25 juillet 2022]. Disponible à l'adresse: https://www.swissuniversities.ch/fileadmin/swissuniversities/Dokumente/Hochschulpolitik/ORD/ORD_Mandate2_FinalReport_Master_VF_FR.pdf

BURRET, Antoine, 2017. *Etude de la configuration en Tiers-Lieu : la repolitisation par le service.* [en ligne]. Université de Lyon. [Consulté le 25 juillet 2022]. Disponible à l'adresse: https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01587759

COOPÉRATIVE TIERS-LIEUX, 2021. *Qu'est-ce qu'un tiers-lieu ? La Coopérative Tiers-Lieux.* [en ligne]. 2021. [Consulté le 25 juillet 2022]. Disponible à l'adresse: https://coop.tierslieux.net/tiers-lieux/typologies-definition/

DÉPARTEMENT DE LA FORMATION, DE LA JEUNESSE ET DE LA CULTURE DU CANTON DE VAUD (DEF), 2020. *Dispositif cantonal socio- éducatif en milieu scolaire - Projet de lignes directrices dans le cadre du Concept 360.* [en ligne]. juin 2020. [Consulté le 25 juillet 2022]. Disponible à l'adresse: https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dfj/spj/UPP/Projet_de_Lignes_Directrices_-_Dispositif_socio-%C3%A9ducatif_en_milieu_scola..._01.pdf

LAHARY, Dominique, 2015. *Les bibliothèques au risque des politiques publiques - Bulletin des bibliothèques de France (BBF).* [en ligne]. 1 janvier 2015. [Consulté le 25 juillet 2022]. Disponible à l'adresse: https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2015-05-0054-006

OURY, Antoine, 2022. La Bulle, tiers-lieu d'Annemasse, remarqué aux États-Unis. *ActuaLitté*. [en ligne]. 29 juin 2022. [Consulté le 25 juillet 2022]. Disponible à l'adresse: https://actualitte.com/article/106730/bibliotheque/la-bulle-tiers-lieu-d-annemasse-remarque-aux-etats-unis

POINT, Elise, 2016. *L'identité des bibliothèques dans la cité*. [en ligne]. Genève: Haute Ecole de Gestion. [Consulté le 25 juillet 2022]. Disponible à l'adresse: https://sonar.rero.ch/global/documents/314592

SWALI, Samia, 2020. *Accueillir des publics LGBTIQ + dans les bibliothèques de Suisse romande.* [en ligne]. Genève: Haute Ecole de Gestion. [Consulté le 25 juillet 2022]. Disponible à l'adresse: https://sonar.rero.ch/global/documents/315169

Multiplier les portes d'entrée vers la culture

Juliette Reid, Directrice adjointe de la bibliothèque publique et scolaire d'Yverdon-les-Bains

La Bibliothèque publique et scolaire d'Yverdon-les-Bains (BPSY) a une longue histoire derrière elle. Créée en 1761 comme bibliothèque destinée à alimenter les recherches scientifiques de la Société économique de la ville, elle a rapidement évolué pour proposer ses collections au public. Dès la fin du 20e siècle, elle intègre des activités de médiation culturelle à son activité en mettant sur pied des expositions, des conférences ou des ateliers. Cependant, c'est à partir de 2008 que l'offre de médiation culturelle s'est considérablement étoffée avec la création d'un poste de chargé de projets qui deviendra par la suite un poste de médiateur culturel. En 2015, la bibliothèque devient également officiellement la bibliothèque scolaire de la Ville d'Yverdon-les-Bains et accueille chaque année plusieurs centaines de classes pour des animations pédagogiques. Elle est actuellement la deuxième plus grande bibliothèque publique du canton de Vaud avec des usagers provenant de tout le Nord vaudois et parfois de plus loin.

La diversité sous toutes ses formes

La BPSY se veut une institution audacieuse où règne la convivialité et où chacune et chacun se sent inclus. Elle cherche à se réinventer en permanence et à aller à la rencontre du public là où on ne l'attend pas. Pour cela, l'équipe n'hésite pas à mettre en place de nouveaux services et à sortir des murs de la bibliothèque. Pour le développement de ses activités, la BPSY a fait le choix de la diversité. La population yverdonnoise est composite, la bibliothèque se doit de l'être elle aussi dans ses collections, sa médiation, ses partenariats et ses lieux.

La bibliothèque est une institution où chacun doit pouvoir se retrouver. La programmation d'activités cible différentes catégories d'âge, des plus jeunes dans les rencontres « Né pour lire » aux seniors pour des moments de soutien numérique. Des visites sont également organisées pour les migrants, et des classes d'enfants en situation de handicap sont accueillies en dehors des heures d'ouverture au public. Afin d'enraciner plus profondément l'intégration de la population dans la vie de la bibliothèque, plusieurs activités participatives ont été mises en place ce dernières années. Des projets artistiques combinant les contributions d'artistes professionnels et d'habitants et habitantes de la région ont ainsi vu le jour. « A la croisée des histoires » en est un bel exemple. En partant de récits issus de leurs pays d'origine, des femmes migrantes de l'association Appartenances ont créé en compagnie d'une conteuse un spectacle qui a ensuite été adapté en livre jeunesse, « Babou, le tube en bambou », par le duo d'artistes Plume et Pinceau.

Un moyen d'atteindre des publics qui ne fréquentent pas encore la bibliothèque est de diversifier ses partenaires. Beaucoup des activités proposées par la BPSY sont des collaborations, que ce soit avec des services de la ville, des artistes locaux, des entreprises sociales ou d'autres associations et entités. Le projet « L'aventure d'une lecture », par exemple, a été conçu en collaboration avec les cours de français Caritas et Lire et Ecrire Nord vaudois. Des duos composés d'un lecteur débutant et d'un lecteur confirmé choisissent un livre et se rencontrent dans la bibliothèque pour le lire ensemble et en discuter. Les participants créent ainsi des liens humains, acquièrent de l'aisance dans la lecture et prennent l'habitude de fréquenter un lieu qui pouvait leur sembler inaccessible à première vue.

C'est aussi en diversifiant les formats dans sa médiation culturelle que la BPSY cherche à impliquer chacune et chacun dans son offre. On peut choisir d'être spectateur d'une conteuse ou de courts-métrages diffusés dans le mini-cinéma en libre accès. Mais on peut également être acteur dans les ateliers « Maniclette », un projet développé avec la déléguée à la Durabilité de la ville et l'Association Ici qui permet d'acquérir des connaissances pratiques de cuisine, jardinage, couture… On peut être joueur dans l'espace de découverte de jeux vidéo « Play » ou dans les rayons de la bibliothèque avec l'enquête interactive « Les mystérieuses disparitions de Charles Benoît ». On peut même vivre l'expérience de la bibliothèque depuis chez soi. En effet, le semi-confinement de mars 2020 a été l'occasion de développer l'offre à distance grâce à un enrichissement des ressources en ligne avec des vidéos, des podcasts ou des courts-métrages. Les thèmes abordés dans la médiation culturelle sont eux aussi variés. Du rap au patrimoine en passant par la biodiversité ou une série d'activités autour des gens du voyage, la médiation se nourrit de l'actualité et des intérêts de la population. Elle s'efforce également de lui faire découvrir de nouveaux horizons et d'amener chacune et chacun à s'interroger sur sa place dans la société.

Bibliomobile à la piscine d'Yverdon-les-Bains. Source: Bibliothèque publique et scolaire d'Yverdon-les-Bains

Finalement, la BPSY déploie beaucoup d'énergie pour assurer une présence en dehors de ses murs. Grâce à plusieurs dispositifs en extérieur, mobiles ou non, la BPSY est visible là où se trouvent les gens pour faire découvrir les multiples offres de la bibliothèque. Des boîtes Biblio Troc dans la ville encouragent l'échange de livres et une mini bibliomobile à roulettes voyage dans celle-ci au gré des évènements et passe l'été à la piscine en plein air d'Yverdon-les-Bains

avec une sélection de documents à lire sur place ou à emprunter. La panoplie des dispositifs hors-murs s'est étoffée dernièrement avec la création de deux modules mobiles nommés « 2 Lunes » contenant une collection de livres à emprunter, une tablette pour écouter des podcasts et des livres audios, une connexion wifi, une imprimante et la possibilité de recharger son téléphone portable.

Ces deux satellites de la bibliothèque sont installés en temps normal dans des commerces de quartier à l'écart du centre-ville, mais ils peuvent être déplacés pour se déployer notamment à la Nuit des Musées, au Festival du livre de jeunesse d'Yverdon-les-Bains ou dans divers évènements de quartier. Autre offre à l'extérieur, le mini-cinéma l'Entracte nomade. Cette petite salle noire peut être montée n'importe où et a déjà été installée à l'Hôpital d'Yverdon-les-Bains, au festival du Castrum, etc.

Bibliothèque mobile 2 Lunes.
Source: Bibliothèque publique et scolaire d'Yverdon-les-Bains

Mini cinéma l'Entracte nomade.
Source: Bibliothèque publique et scolaire d'Yverdon-les-Bains

Et ce ne sont pas que les dispositifs de la bibliothèque qui sont mobiles : les bibliothécaires se déplacent également pour lire des histoires à la piscine en plein air, dans les unités d'accueil parascolaire, à une matinée sportive pour tout-petits ou pour présenter la grainothèque aux jardins communautaires à vocation sociale. Avec cette diversité, la BPSY vise à proposer une multitude de portes d'entrée vers la culture afin que chacune et chacun trouve celle qui lui correspond. Elle s'efforce d'effacer l'impression de « ce n'est pas pour moi » que certaines personnes peuvent ressentir devant son imposant bâtiment historique et s'adapte pour trouver des points de rencontre avec le public grâce à des activités qui engagent la population.

Mais cette multiplication de l'offre demande un effort de l'équipe pour la faire vivre et perdurer. Le médiateur culturel est garant de lignes directrices. Il a un rôle central dans le lien avec le tissu local et les partenaires. Il œuvre à la coordination des projets et des activités. Sur les 16 autres collaborateurs fixes, plus de la moitié s'investissent aussi activement dans la médiation culturelle, que ce soit pour participer à des animations, programmer des évènements, réaliser des éléments matériels, communiquer envers le public ou veiller au bon fonctionnement des installations. Il peut arriver qu'une offre soit mise à l'arrêt pendant un moment, faute de ressources nécessaires pour en assurer son maintien. Certaines offres peuvent se révéler inefficaces et nécessiter une adaptation ou leur abandon. C'est ce qui est arrivé par exemple aux « Pauses-ciné », des projections de courts-métrages dans la bibliothèque pendant les heures de midi. Malgré plusieurs essais, cette offre n'a pas trouvé son public et a été abandonnée. Mais des expériences qui ne se pérennisent pas ne sont pas pour autant des échecs. Au contraire, elles permettent d'ajuster son offre, de la réorienter et de chercher de nouveaux moyens de toucher le public. La bibliothèque a cette grande chance qu'elle peut se vivre comme un laboratoire d'expérimentation pour la culture. Grâce à sa diversité, elle peut proposer une offre polymorphe tout en restant dans son champ d'action. C'est en essayant, en rectifiant, en consolidant ou en abandonnant ses choix qu'elle entrera dans la vie d'un maximum de personnes. Plus on ouvre de portes vers la culture, plus de personnes passeront leurs seuils pour y trouver leur bonheur.

NOTRE SERVICE INSTITUTIONNEL

Selon les besoins de votre bibliothèque, nos libraires expérimentés vous proposent des services sur mesure :

- des recherches bibliographiques sur des bases de données internationales et via des réseaux professionnels
- la constitution ou l'agrandissement d'un fonds
- la commande automatique dès parution d'un titre d'une collection
- un service d'office qui permet de disposer d'une sélection d'ouvrages pendant une période définie
- un contact personnalisé, du conseil et un suivi régulier de vos commandes

Les librairies sont des lieux culturels. Nous faisons la promotion des autrices, auteurs, maisons d'édition et livres suisses, en plus de créer des emplois et de former des jeunes. **Achetez local !**

PAYOT GENÈVE RIVE GAUCHE
rive-gauche@payot.ch • 022 316 19 00

PAYOT GENÈVE CORNAVIN
cornavin@payot.ch • 022 404 44 30

PAYOT
LIBRAIRE

Accueil des publics LGBTIQ+ en bibliothèque et management inclusif : un programme de Bibliomedia Lausanne

Céline Cerny, médiatrice culturelle, responsable du Laboratoire des bibliothèques

En 2022, le Laboratoire des bibliothèques poursuit ses actions pour des bibliothèques romandes inclusives en proposant un programme spécifique pour développer l'accueil des publics LGBTIQ+. Dans ce programme, réalisé en partenariat avec la bibliothèque de Vevey et la bibliothèque Filigrane à Genève, on aborde tout autant des questions liées aux collections, au catalogage qu'à l'accueil et à la médiation culturelle. Pour la première fois, nous offrons aussi des outils de management, pour l'inclusion des personnes LGBTIQ+ au sein même des équipes des bibliothèques.

Depuis 2018, Le Laboratoire des bibliothèques, service de médiation culturelle de la fondation Bibliomedia, concentre son action sur l'inclusion. Les questions liées à l'équité, au partage des savoirs et à l'accessibilité pour tous les publics, quels que soient leur parcours et leurs attentes spécifiques, sont au cœur de notre travail. Une telle recherche ne peut se faire sans une réflexion sur le positionnement des bibliothèques. Nous considérons que les bibliothèques sont des lieux culturels comme les autres ; traversées par les rapports de pouvoir, les luttes sociales, les

crises (nous l'avons bien vu avec la pandémie). Les bibliothèques ne sont pas des lieux neutres, isolés dans le champ social ; elles sont au cœur des cités, des quartiers, des villages. Tenir compte de cette réalité et agir pour plus d'accessibilité en partenariat avec d'autres acteurs et actrices culturelles et sociales – et avec les publics concernés – voici ce qui permet aux bibliothèques de remplir leur mission.

Au cours de ces dernières années, des expériences nous ont montré en quoi les publics LGBTIQ+ rencontrent des obstacles pour accéder aux bibliothèques, s'y sentir en sécurité et trouver des ressources actuelles et de qualité.

La lecture de l'excellent travail de Samia Swali[1] nous a confortées dans l'idée que « les bibliothèques ne sont pas identifiées comme des lieux ressources pour les publics LGBTIQ+. Non seulement, les publics concernés ne pensent pas à s'adresser aux bibliothèques lorsqu'ils ont besoin de s'informer sur ces thématiques, mais ils expliquent aussi qu'ils ne vivent pas sereinement leur passage à la bibliothèque. »[2]

Dans son travail, Samia Swali mentionne des cas de censure de livres LGBTIQ+, le fait que le personnel des bibliothèques s'abstient de mettre en place des actions par peur des réactions ou encore des témoignages de personnes qui renoncent à aller à la bibliothèque craignant d'être mal accueillies. Relevons aussi la présence de livres datés, contenant de fausses informations, ou donnant de la diversité de genre ou d'orientation sexuelle une image dramatique, toujours négative voire pathologique.

Journée de la médiation culturelle, 3 juin 2022, atelier pour l'accueil des personnes trans dans les équipes. Source : Nikita_Thévoz.

1 SWALI, Samia, 2020. *Accueillir des publics LGBTIQ + dans les bibliothèques de Suisse romande : retours d'expérience des professionnel·le·x·s et des premier·ère·x·s concerné·e·x·s*. Travail de Master, Haute école de gestion de Genève HES-SO.

2 Fiche pratique « Une bibliothèque activement alliée » disponible dans notre Boîte à outils LGBTIQ+: https://www.bibliomedia.ch/fr/boite-a-outils-pour-lac-cueil-des-personnes-lgbtiq-en-bibliotheque/.

Nous avons donc choisi de consacrer nos actions 2022 à l'accueil de ces publics dans les bibliothèques.

Il nous a semblé nécessaire de publier sur notre site un argumentaire[3] sur les raisons de ce choix. En voici des extraits : « Dans nos rayons, quels sont les romans qui ont pour personnages principaux des lesbiennes, des personnes intersexes ou des personnes trans ?

Avons-nous des ados qui viennent spontanément demander des livres sur l'homosexualité, la non-binarité, la transidentité ?

Combien d'albums jeunesse pourrions-nous citer qui mettent en scène des familles arc-en-ciel ?

Lors de nos acquisitions, recherchons-nous à représenter la diversité des genres, des orientations affectives et sexuelles ?

Lors des animations jeunesse, les familles arc-en-ciel se présentent-elles ouvertement dans notre lieu ?

Nous arrive-t-il de programmer des événements qui donnent la parole aux personnes LGBTIQ+ ?

Au sein même de nos équipes, les personnes LGBTIQ+ sont-elles protégées au même titre que les personnes cis-hétéro ? »

Pour une bibliothèque, montrer explicitement son statut de lieu allié, soit avec des affiches, des collections spécifiques, des événements ou des partenariats nous paraît essentiel.

Pour soutenir les bibliothèques dans leurs démarches, nous avons créé un grand nombre d'outils très divers, allant du conseil, de la formation continue aux dispositifs clé-en-main : collections spécifiques, bibliographie, références en ligne, mallette pédagogique avec l'association des Familles Arc-en-ciel, fiches pratiques, conférences en ligne, actions hors-murs.

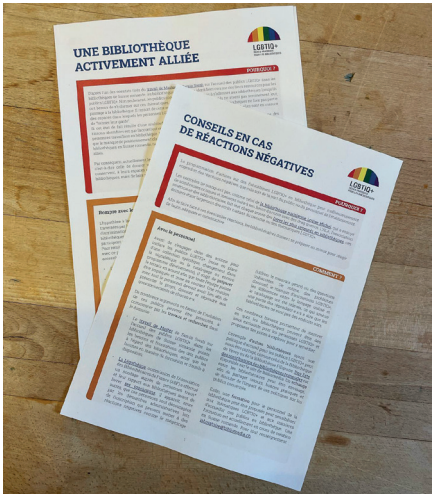

Fiches pratiques LGBTIQ+
Source : Bibliomedia.

3 Argumentaire disponible sur la page consacrée au programme LGBTIQ+ de notre site : https://www.bibliomedia.ch/fr/accueil-des-personnes-lgbtiq-en-bibliotheque-et-management-inclusif-programme-de-lannee-2022/

Notre programme est présenté sur notre site et réalisé en partenariat avec la bibliothèque Filigrane à Genève, représentée par sa responsable Samia Swali, la bibliothèque de Vevey, avec Mylène Badoux, responsable de la médiation culturelle, et le groupe de travail composé de personnes concernées qui mène depuis 2021 un projet autour de ces thématiques.

Accélérer les changements au sein d'une structure, cela fait partie des missions du Labo. Pour cette raison, nous avons créé cette année une véritable boîte à outils[4] en ligne. On y trouve nos fiches pratiques[5], des contributions de bibliothèques romandes, du matériel pour faire des affiches ou des badges et de nombreuses références en ligne. Lors de notre journée de la médiation culturelle le 3 juin dernier, nous avons discuté de la pertinence des collections spécifiques, des changements dans le catalogage, de l'accueil en bibliothèque[6], du concept de bibliothèque alliée, des pratiques de médiation culturelle participative. L'après-midi, nous avons discuté littérature jeunesse, apport des artistes, formation du personnel et inclusion des personnes trans dans les équipes de travail[7].

Journée de la médiation culturelle, 3 juin 2022, groupe de travail LGBTIQ+ de la bibliothèque de Vevey.
Source : Nikita_Thévoz.

En effet, il est important pour nous de faire résonner entre elles nos offres de formations continues[8] et nos outils en ligne. Enfin, une partie de notre programme est destinée au grand public.

4 Boîte à outils LGBTIQ+ sur notre site : https://www.bibliomedia.ch/fr/boite-a-outils-pour-laccueil-des-personnes-lgbtiq-en-bibliotheque/

5 Ces fiches sont publiées toute l'année et traitent des sujets suivants : collections spécifiques ; catalogage ; formulaires et courriers inclusifs ; bibliothèque alliée ; conseils en cas de réactions négatives ; partenariats et idées de projets ; charte et règlement ; formation et sensibilisation.

6 Une formation sur ce thème, créée par les acteurices Loïc Valley et Akime Habiyambere à destination des bibliothèques est actuellement en cours de préparation. Pour tout renseignement : laboratoire@bibliomedia.ch

7 La journée de la médiation culturelle est présentée sur notre site : https://www.bibliomedia.ch/fr/evenements/troisieme-journee-de-la-mediation-culturelle-2/. Pour plus d'accessibilité, les interventions du matin seront disponibles sur notre chaîne YouTube : https://www.youtube.com/channel/UCr4aIaDLT-nOyGxG23F62-vQ

8 Notons également notre conférence en ligne sur le langage inclusif : https://www.bibliomedia.ch/fr/evenements/ecriture-inclusive-une-tempete-dans-un-verre-deau-ou-une-reponse-a-un-vrai-probleme-2/. Retrouver toutes nos conférences sur notre chaîne YouTube.

Le samedi 2 avril, nous avons accueilli près de 150 personnes lors d'un événement pour toutes les familles avec la drag queen et conteuse Tralala Lita. Après une lecture d'histoires, les enfants pouvaient se déguiser et créer un livre à leur image. A cette occasion, les réactions ont été très positives ; une personne a confié à ma collègue : « J'aurais tant eu besoin de ce genre d'événement étant enfant. »

Les retours des bibliothèques – lors de partages d'expériences ou quand elles mettent à profit nos outils dans leurs actions – sont très stimulants. De nouveaux liens se créent, des projets se répondent. En septembre 2022, nous aurons le plaisir d'accueillir le groupe de travail dédié aux questions d'inclusion et de lutte contre les stéréotypes La Légothèque, de l'Association des Bibliothécaires de France, pour une conférence en ligne[9]. A l'issue de cet événement, nous espérons que les échanges entre bibliothèques romandes se poursuivront et donneront lieu, peut-être, à la création d'un groupe d'intérêt de ce type en Suisse.

Juin 2022

Samedi arc-en-ciel à Bibliomedia.
Source : Thara Scippa.

9 Lien pour cette conférence « Construction de soi et lutte contre les stéréotypes » : https://www.bibliomedia.ch/fr/evenements/construction-de-soi-et-lutte-contre-les-stereotypes-en-bibliotheques-la-commission-legotheque-de-lassociation-des-bibliothecaires-de-france/.

Bienvenue dans votre bibliothèque ! L'hospitalité, clé de l'avenir des bibliothèques ?

Raphaëlle Bats, Co-responsable de l'URFIST de Bordeaux, membre de l'IFLA

Les deux années de pandémie qui viennent de passer sont non seulement un événement dont nous n'avons pas fini de dresser les conséquences, mais encore une occasion pour souligner ce qui nous a fait le plus défaut à cette occasion : l'accueil. Ne plus pouvoir entrer ailleurs que chez soi, ne plus pouvoir inviter chez soi, nous encourage à questionner les modalités d'accueil que nous avions l'habitude d'offrir. Et si nous pouvions à l'avenir proposer des bibliothèques plus accueillantes encore qu'elles ne l'ont été ? En se projetant vers l'avenir et sans renier toutes les formes enthousiasmantes d'accueil pré-pandémiques des bibliothèques, nous proposons dans cet article de tester la richesse de la notion d'hospitalité pour repenser l'accueil en bibliothèque.

L'hospitalité, l'hôpital et la bibliothèque

L'hospitalité est d'abord à entendre en lien avec l'hôpital. Il s'agit pour une institution hospitalière non seulement d'être accueillante et ouverte à tous, mais encore de l'être dans une relation de soin. La bibliothèque peut être considérée de manière très littérale comme un lieu de soin. Les liens entre médecine et bibliothéconomie ont été soulignés par plusieurs

auteurs, parmi lesquels Bertrand Calenge (Calenge 1998) qui fait un parallèle clair entre l'acte médical et l'acte bibliothécaire : diagnostiquer les anomalies de connaissance dans la société et proposer des traitements et prescriptions sous forme de services et de collections.

Et cependant, il ne suffit pas de soigner pour être hospitalier et les hôpitaux eux-mêmes cherchent à améliorer leur propre hospitalité. À l'hôpital de Strasbourg, la Fabrique de l'hospitalité a mis en lumière les formes du soin hospitalières. Le soin doit être à la fois souci de celui qui souffre pour lui prodiguer les bons soins comme les bons gestes du soin, écoute du patient comme partie prenante active de la mise en œuvre de cette hospitalité, et bienveillance (Bay 2019). Il y a ici une référence claire à l'éthique du care (Laugier 2020 ; Molinier, Laugier, and Paperman 2009 ; Paperman et al. 2020 ; Tronto 2009), qui repose sur quatre axes d'égale importance : le « caring about », soit le fait de se soucier de quelqu'un ou de quelque chose, le « care receiving », celle de la place donnée aux personnes qui sont l'objet du soin, le « care giving », qui est l'acte de soigner, de donner des soins et qui est le travail concret autour du soin et enfin le « caring for », ou en français celui d'assumer de prendre soin de quelqu'un ou quelque chose.

La bibliothèque est à son tour interrogée par la notion de care, et d'abord en tant que service public. En France, la charte Marianne qui promeut le développement de l'accueil dans les services publics a évolué entre 2016 et 2020 pour une meilleure prise en compte des personnes, non plus en fonction d'une détermination de leurs besoins par l'état, mais bien en fonction d'une autodétermination du fait d'avoir besoin. En d'autres termes, la question du care rejoint celle du service pour tous ou service pour chacun. Aujourd'hui, les bibliothèques souhaitent de plus en plus développer une réponse mixte, alliant la valorisation des besoins spécifiques et des animations permettant la rencontre de publics divers, ce qui permet de concevoir des services adaptés à une multiplicité de besoins des habitants. Les bibliothèques multiservices, comme les bibliothèques-centres sociaux, celles de Vaulx en Velin ou de Signy l'Abbaye, en sont un exemple. À cela s'ajoute une attention toujours plus grande à la participation et à l'écoute des usagers.

L'avenir des bibliothèques sera certainement à lire dans une attention forte portée à développer des services en tenant compte de l'éthique care. Le travail de recherche de Marie D. Martel sur le design du care (Martel 2017) a posé un certain nombre de bases pour repenser

nos méthodes de conception et d'évaluation des services, et plusieurs textes sont parus ces deux dernières années pour penser l'inclusion en bibliothèque en s'appuyant sur l'éthique du care (Bats 2020 ; Nouvian 2021). Il ne s'agira pas seulement de proposer plus de méthodes participatives, mais bien de concevoir des bibliothèques attentives, voire attentionnées, prenant soin de tous. En pensant nos services à partir du continuum de vulnérabilité (Tronto 2009, p51), qui est au cœur de l'éthique du care, la bibliothèque pour tous et pour chacun se révèle à la fois accueillante et inclusive : hospitalière.

L'hospitalité, l'hôtel et la bibliothèque

Cette hospitalité, relative au soin, est à compléter par une autre approche de l'hospitalité, qui est plutôt à entendre dans son lien l'hôtel, dont là encore racine et objet en sont un écho. Il s'agirait alors pour une institution hospitalière, non seulement d'être accueillante et ouverte à tous, mais encore de l'être envers ceux qui nous sont étrangers, et dont les pratiques, différentes des nôtres, confrontent notre identité et notre intimité. L'hôtel est ici la maison, la demeure (Nancy 2019, § 26), où l'on accueille ceux qui nous visitent et qui sont peut-être amenés à rester.

La bibliothèque est, sans aucun doute, un lieu d'accueil et de transmission de culture, du fait de son rôle patrimonial notamment. Comme l'hôtel, elle vise à être un lieu de passage, confortable, idéal pour découvrir un monde autre, autre par l'imaginaire, les idées, les rencontres, etc. Cependant, longtemps la question de l'étranger n'a pas été un sujet en soi. Ce sont les bibliothécaires investis dans des quartiers à forte immigration qui vont avoir à cœur de positionner le rôle de la bibliothèque vis à vis des habitants de ces quartiers, qui sont également des minorités culturelles et linguistiques sur lesquelles se greffent nombre de fantasmes. Car l'hospitalité a malheureusement pour corollaire l'hostilité : envers l'autre et sa différence, et envers ce qui bouscule notre intimité et notre identité. Les bibliothèques n'échappent pas à ces hostilités, ainsi l'accueil des personnes sans domicile fixe (Rouge 2013) ou des réfugiés (Frocaut 2015) a pu créer des conflits d'usage de la bibliothèque. L'hostilité touche aussi au documentaire et on se rappellera les élus du Front National faisant enlever des collections des documents sur le rap, le racisme et des contes et ouvrages du Maghreb (Inspection Générale des Bibliothèques 1996 ; france2, 1996). Dans ces trois cas, le caractère accueillant de la bibliothèque est remis en question et l'autre est renvoyé à son statut d'étranger, de par sa nationalité ou sa culture.

La bibliothèque se voit alors prise dans une double responsabilité d'hôte accueillant : faciliter l'usage de la maison par l'hôte accueilli et accepter que celui-ci ou celle-ci ne soit pas dans une contrainte constante de remplacer son mode d'existence par celui de l'hôte accueillant. En d'autres termes, il s'agit de trouver l'équilibre entre l'ouverture et la limite du « faites comme chez vous ». D'un côté, la bibliothèque, outil de démocratie sociale, travaille ainsi à faciliter l'insertion et la reconnaissance du caractère citoyen de chacun (Chambon 2010 ; Billy 2020). Avec les ateliers de langue, les permanences santé et nombre d'autres services, la bibliothèque est le seuil de la maison ; on y apprend les codes, la langue, qui permettent de trouver sa place et de ne plus être exclu, de ne plus être étranger. D'un autre côté, cette attention à accompagner ceux qui sont au seuil de la maison nécessite de ne pas nier la diversité des cultures, langues et pratiques culturelles de l'étranger (qu'il le soit par statut ou par fantasme) sous prétexte que ce ne sont pas celles de la majorité, de la norme.

Pour cela, une piste de travail riche de perspectives et de sens est à trouver dans la notion de droits culturels (Lucas 2021 ; Groupe de Fribourg and Unesco 1993), qui invite à repenser un accueil qui soit à la fois transmission et réception. Cela demandera aux bibliothécaires de travailler à bien connaître leur territoire pour savoir quelles cultures s'y pratiquent, de développer des compétences en médiation socio-culturelle pour pouvoir tisser des liens solides et de confiance avec les communautés culturelles du territoire, et enfin d'inventer d'autres modes de relations entre les individus, entre les communautés et entre les documents. Lieu d'échange, lieu de lien, service de la relation (Lucas 2021), la bibliothèque hospitalière incarne ainsi le cosmopolitisme, qui est au cœur de toutes les formes d'hospitalité (Tassin 2003).

Vers une hospitalité documentaire

Ainsi l'hospitalité pointe la centralité de l'écoute de la parole de l'autre dans l'accueil. Elle conditionne la qualité de l'hospitalité qui est offerte. De même que l'hospitalité est toujours échange, don et contre don (Agier 2017), cette écoute s'inscrit de manière humaniste et non utilitariste dans le double jeu de la réception (recevoir quelqu'un et recevoir quelque chose). Recevoir ces paroles demande à avoir une attention toute particulière pour les récits de nos hôtes. Donna Haraway (Haraway 2020) ou Vinciane Despret (Despret 2021) se sont intéressées à ce partage de récits entre habitants du monde. Leur travail nous invite à concevoir l'hospitalité non plus seulement comme un mouvement

d'accueil chez soi, mais comme un mouvement de circulation des savoirs et des vivants, qui font qu'un monde commun existe. C'est ici, dans cette réflexion sur la circulation des savoirs et des expériences, que nous souhaitons définir une hospitalité spécifique à la bibliothèque, une hospitalité qui saura lui permettre de se projeter aussi bien du côté du care que du côté des droits culturels, et que nous appellerons l'hospitalité documentaire.

L'hospitalité documentaire est d'abord pour la bibliothèque un travail sur le recueil de paroles/savoirs énoncés sur un territoire. Il s'agit de remettre la bibliothèque au cœur d'un processus narratif qui accueille les récits existants et participe à la création de nouveaux récits. Les bibliothèques y travaillent déjà, notamment avec le développement des pratiques participatives (Bats 2019). Ainsi le travail de la bibliothèque municipale du Bachut (Lyon) sur les ateliers d'écriture avec les personnes sans-domicile fixe du quartier (Rouge 2013), le fil rouge de la médiathèque de St Aubin du Pavail (Carillo 2016) qui fait du fil de laine une occasion démultipliée de valoriser les savoirs locaux, la bibliothèque vivante du programme Démocratie de la bibliothèque de Lyon (Bibliothèque municipale de Lyon (BmL) 2017) sont quelques exemples parmi d'autres de cette circulation des récits. Écouter les récits, c'est aussi développer une capacité à entendre d'autres intelligibilités et à nous détacher des récits qui font office pour nous aujourd'hui de vérité épistémologique (Hartley, Kuecker, and Woo 2019). Il s'agira aussi, en donnant de la voix aux communautés les moins audibles, d'appréhender des réseaux de construction de narration qui se façonnent hors du paradigme informationnel de la bibliothèque et de ses critères de médiation et de légitimation des récits audibles.

L'hospitalité documentaire demande ensuite un travail sur la mise à disposition de ces récits. Celle-ci est souvent événementielle, à la faveur d'une rencontre organisée, d'une exposition, d'un atelier. La temporalité de l'expression de ces récits nous invite à questionner la patrimonialisation à l'œuvre dans la bibliothèque, notamment pour ce qui relève de la transmission orale. Il s'agit là de questionner la capacité de la bibliothèque à transformer ces récits en biens communs, ce qui impliquerait, au-delà de la conservation, l'acceptation que la communauté puisse certes entretenir ces savoirs, mais encore les faire vivre et donc puisse s'en saisir et les transformer. Pour l'heure, nos catalogues n'y sont pas prêts (Berthou 2016), et un travail reste à faire pour rendre ces récits accessibles, mais également partageables et appropriables. Cependant l'hospitalité documentaire ne peut être qu'une simple liste et norme de

plus pour l'accueil de ces récits. Il s'agit bien de créer des liens et des relations, entre ces récits, entre les événements d'énonciation de ces récits, leurs lieux et les autres ressources de la bibliothèque et du territoire. Il s'agit alors de penser la bibliothèque comme une institution qui articule le dialogue entre tous ces savoirs, ceux qui reflètent nos habitudes et ceux qui viennent les bousculer, sans nier les uns ou oublier les autres. Le projet PLACED (Bats et al. 2021) a ouvert la voie pour d'autres projets[1] portant sur le dialogue entre les savoirs et leur visualisation dans les espaces de la bibliothèque comme dans d'autres lieux de la ville, qui appellent à des manifestations de ce dialogue. L'hospitalité documentaire peut alors confirmer le rôle prescriptif de la bibliothèque, non pas comme une reconnaissance d'une autorité qui pose les frontières de la culture et du savoir, mais bien comme une institution qui rend visible les fils tenus de ce qui nous lie et fait de nous des êtres égaux, fraternels et libres.

Conclusion

L'avenir des bibliothèques s'annonce riche. Riche de perspectives enthousiasmantes pour que les bibliothèques soient toujours plus accueillantes, plus inclusives, plus attentionnées. Riche aussi de sujets d'alarme pour lesquels plus que jamais nous aurons besoin, nous citoyens, d'avoir des institutions avec lesquelles des relations de confiance et d'écoute pourront encore se nouer. Dans un avenir qui apparaît chaque jour un peu plus sombre, nous aurons besoin d'hospitalité, et nous aurons besoin de ces lieux hospitaliers que sont les bibliothèques.

1 Deux projets sont en cours ou viennent de démarrer en prolongement de PLACED : les projets Kronikle et ECODOC. A suivre…

Références

Agier, Michel. 2017. L'hospitalité aujourd'hui. Une question anthropologique, urbaine et politique. Odile Jacob. https://www.cairn.info/migrations-refugies-exil--9782738139894-page-317.htm.

Bats, Raphaëlle. 2019. "De La Participation à La Mobilisation Collective : La Bibliothèque à La Recherche de Sa Vocation démocratique." Thèse de doctorat en sociologie, Paris, France : Université Paris Diderot. https://hal.archives-ouvertes.fr/tel-02465951.

———. 2020. "Rôle social, action sociale, souci et soin : le texte de l'épisode 3 #Bibliocovid19." Crieurs Publics (blog). April 23, 2020. http://raphaellebats.blogspot.com/2020/04/episode3-texte.html.

Bats, Raphaëlle, Alix Ducros, Aurélien Tabard, and Projet PLACED. 2021. "Catalogue PLACED : concepts, prototype, dissémination." Projet PLACED.

Bay, Barbara. 2019. "Fabriquer l'hospitalité, récits de Projets Collectifs Aux hôpitaux Universitaires de Strasbourg Pour Concevoir l'hôpital de Demain Avec Ses Usagers." In Développer l'accueil En Bibliothèque : Un Projet d'équipe, edited by Héloïse Courty, 33–45. La Boîte à Outils. Villeurbanne : Presses de l'enssib. http://books.openedition.org/pressesenssib/8028.

Berthou, Benoît. 2016. "Visibilité, autorité, hospitalité." Text. January 1, 2016. https://bbf.enssib.fr/revue-enssib/consulter/revue-2016-04-013.

Bibliothèque municipale de Lyon (BmL). 2017. "Projet Démocratie : Bilan." BmL-Ville de Lyon.

Billy, Raphaëlle. 2020. "Les Bibliothèques Des Quartiers Prioritaires Dans Les Enjeux de La Politique de La Ville." Mémoire de master, Lyon, France : Enssib. https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/70484-les-bibliotheques-des-quartiers-prioritaires-dans-les-enjeux-de-la-politique-de-la-ville.pdf.

Calenge, Bertrand. 1998. "Peut-on définir la bibliothéconomie ?" January. http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1998-02-0008-001.

Carillo, Gildas. 2016. "Fil Rouge Et Boule de Neige. La médiathèque Phileas Fogg à l'heure Du Land Art Collaboratif." Bibliothèque(s), Revue de l'Association Des Bibliothécaires de France, no. 83 : 40–43.

Chambon, Fabrice. 2010. Le rôle social des bibliothèques : quels terrains d'action et stratégies d'alliances pour la réduction des inégalités d'accès au savoir ? Villeurbanne, Rhône, France.

Despret, Vinciane. 2021. Autobiographie d'un poulpe : et autres récits d'anticipation. Arles (Bouches-du-Rhône), France : Actes Sud.

Frocaut, Bénédicte. 2015. "L'accueil des migrants en bibliothèque et le vivre ensemble : retours d'expériences." Notice, November 6. https://replay.bpi.fr/ark:/34201/tx10043797t.

Groupe de Fribourg, and Unesco. 1993. "Les Droits Culturels - Déclaration de Fribourg." https://droitsculturels.org/wp-content/uploads/2012/07/DeclarationFribourg.pdf.

Haraway, Donna Jeanne. 2020. Vivre avec le trouble. Les Éditions des mondes à faire.

Hartley, Kris, Glen Kuecker, and Jun Jie Woo. 2019. "Practicing Public Policy in an Age of Disruption." Policy Design and Practice 2 (2) : 163–81. https://doi.org/10.1080/25741292.2019.1622276.

Inspection Générale des Bibliothèques. 1996. "Mission d'inspection de la bibliothèque municipale d'Orange." IGB. France : Ministère de la Culture. https://www.vie-publique.fr/rapport/26407-mission-dinspection-de-la-bibliotheque-municipale-dorange.

Laugier, Sandra. 2020. "Care Et Perception : L'éthique Comme Attention Au Particulier." In Le Souci Des Autres : Éthique Et Politique Du Care, edited by Patricia Paperman, 359–93. Raisons Pratiques. Paris : Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales. http://books.openedition.org/editionsehess/11728.

Lucas, Jean-Michel. 2021. "Les Droits Culturels." Conférence presented at the Fabrique du citoyen #6, Bordeaux, France, March 17. https://www.facebook.com/events/d41d8cd9/conf%C3%A9rence-les-droits-culturels-par-jean-michel-lucas/2286277448183745/.

Martel, Marie D. 2017. "Le design du « care » en bibliothèque : du tiers lieu au lieu d'inclusion sociale." I2D – Information, données & documents me 54 (1) : 52–54. https://www.cairn.info/revue-i2d-information-donnees-et-documents-2017-1-page-52.htm.

Molinier, Pascale, Sandra Laugier, and Patricia Paperman. 2009. Qu'est-ce que le care ? : souci des autres, sensibilité, responsabilité. 1 vols. Petite bibliothèque Payot (Paris), ISSN 0480-2012 734. Paris, France : Payot.

Nancy, Jean-Luc. 2019. "L'étranger, ce feu du ciel." Lignes 60 (3) : 7–13. https://www.cairn.info/revue-lignes-2019-3-page-7.htm.

Nouvian, Clémentine. 2021. "Les usager.gère.s des bibliothèques publiques en situation de précarité :"

Paperman, Patricia Auteur, Sandra Auteur Laugier, Bruno Ambroise, Annette C. Baier, Elsa Dorlin, Marilyn Friedman, Claude Gautier, et al. 2020. Le souci des autres: éthique et politique du "care". Paris, France: Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales. http://books.openedition.org/editionsehess/11599.

Rouge, Anne-Marie. 2013. "La Bibliothèque Et Les SDF : Une Action de médiation En Direction Des Personnes Sans Domicile Fixe à La Bibliothèque Municipale de Lyon." Congrès professionnel presented at the Congrès ABF, Comment les bibliothèques européennes font-elles face à la crise ?, Lyon, France.

Tassin, Étienne. 2003. Un monde commun: pour une cosmo-politique des conflits. Paris, France: Éd. du Seuil, DL 2003.

Tronto, Joan C. 2009. Un monde vulnérable: pour une politique du care. Paris, France: Éditions la Découverte.

SWISSINTELL

QUI SOMMES-NOUS ?

Une association dont l'objectif est de mettre en relation les professionnels de l'information en Suisse et d'offrir un point d'entrée unique à la communauté suisse du renseignement.

Nous organisons des événements de réseautage à Zurich, Genève et Lausanne abordant des thématiques touchant à l'intelligence économique, la veille stratégique et scientifique, la cybersécurité et la protection des données entre autres.

POURQUOI DEVENIR MEMBRE ?

En tant que membre vous bénéficiez de multiples avantages :

- un accès gratuit aux événements (avec apéro dînatoire) organisés à Lausanne, Genève et Zurich avec la possibilité d'étendre votre réseau en rencontrant de potentiel-s partenaire-s, employeur-s ou employé-e-s ;
- une plateforme en ligne avec une revue de presse et des publications exclusives, un accès gratuit aux webinars et événements précédents, ainsi qu'une bourse d'emploi ;
- de nombreuses réductions aux événements organisées avec nos partenaires : Strategic & Competitive Intelligence Professionals (SCIP), Cyber-Defence Campus, armasuisse Sciences et Technologies S+T, Trust Valley, Swiss Cyber Security Days, etc.

PLUS D'INFORMATIONS SUR SWISSINTELL.CH

DEVENEZ MEMBRE MAINTENANT

RABAIS POUR LES ÉTUDIANTS !

Interview :
Françoise Dubosson

Interview menée par le comité de rédaction Hors-Texte 2021-22, étudiants en Bachelor Information Documentaire, HEG, Genève

Rencontre avec Françoise Dubosson, chargée de cours à la Haute école de gestion (HES-SO), autour de la question « Quelle(s) bibliothèque(s) pour demain ? »

Général

Pourriez-vous présenter votre parcours ?

Françoise Dubosson : Valaisanne d'origine, j'ai choisi de venir à Genève pour mes études, parce que c'est là qu'était l'École de bibliothécaires, et que je pensais depuis un moment déjà à ce métier. Après quelques hésitations, j'ai finalement choisi de suivre tout à la fois des études d'histoire et le programme fixé conjointement par l'École de bibliothécaires et l'Université pour une discipline C appelée « bibliothéconomie » contenant une sélection de cours qu'ils jugeaient importants. J'ai donc obtenu mon diplôme de bibliothécaire, au sein de ce qui était devenu entretemps l'École supérieure d'information documentaire.

Nous avions la chance, à l'époque, de devoir effectuer trois stages. Cela m'a permis de découvrir trois structures différentes, une bibliothèque scolaire, une bibliothèque universitaire et la Bibliothèque de Genève, où j'ai également réalisé mon travail de diplôme.

J'ai ensuite travaillé quelques années en bibliothèque et à l'Université, avant d'entrer dans l'équipe de la toute nouvelle filière « Information documentaire » de la Haute école de gestion à la fin des années 1990 pour enseigner l'histoire.

Selon vous, que sera la bibliothèque de demain ?

FD : La futurologie est un domaine de réflexion tout à fait particulier, que je laisse aux spécialistes, pour éviter de dire trop de bêtises ! Nous vivons une époque de transformations rapides et profondes, il me semble difficile de se projeter de façon réaliste au-delà de dix ans. La grande révolution du numérique a déjà eu lieu, je ne vois donc rien de révolutionnaire transformer nos bibliothèques, du moins dans la prochaine décennie.

Pourquoi ne pas partir de l'initiative très stimulante de Bibliomedia, qui a organisé en 2019 une série de trois ateliers avec des professionnel·le·s des trois régions linguistiques, autour de la question que vous me posez aujourd'hui : « Quelle serait pour vous la bibliothèque de demain ? ». De cette vaste réflexion est issue un catalogue d'une quarantaine de propositions variées (https://www.bibliomedia.ch/fr/ideas/), passionnant à parcourir. À chacun de se faire une opinion, mais pour ma part, j'y ai trouvé un fil conducteur, une idée transversale : les bibliothèques comme « lieu des liens » (pour ouvertement plagier le thème fort bien

trouvé d'une journée professionnelle de nos voisins français en 2016). L'avenir est dans la communauté, dans le renforcement des liens avec tous les publics et plus largement les partenaires potentiels des bibliothèques (associations, maisons de quartier, autres institutions culturelles, autorités politiques, etc.) Nous le remarquons au niveau des communes : il y a de plus en plus de projets visant à réunir en un seul lieu les services culturels et plus largement publics, donc non marchands, souvent dispersés, avec des horaires différents. Ce sont ces types de synergies que les bibliothèques doivent rechercher ou susciter. Elles sont magnifiquement bien placées pour jouer ce rôle central dans les villes et les quartiers. Le public sait que les bibliothèques ne cherchent pas le profit ou leur intérêt, mais bien le partage, le bien commun.

Dans le domaine des « nouvelles » technologies – plus tout à fait nouvelles d'ailleurs ! –, les bibliothèques jouent un rôle important depuis longtemps. Elles sont remarquablement bien placées pour favoriser la littératie numérique, et non pas seulement pour les générations les plus âgées ! Les questions de cybersécurité, de maitrise des données personnelles vont s'avérer cruciales dans les années à venir, et pour tout le monde. Il ne s'agit plus seulement de savoir utiliser les outils numériques, il faut désormais mieux comprendre comment ils fonctionnent. Nous entendons partout parler de big data, de machine learning, d'algorithme et d'intelligence artificielle : il n'est pas aisé de s'y retrouver et les bibliothèques ont là aussi un rôle central à jouer.

Les bibliothèques publiques, scolaires et universitaires sont enfin des lieux particulièrement adaptés au développement de tout ce qui touche à la créativité au sein de la population : les termes de fablab ou makerspace (ou « laboratoires créatifs » comme les appellent nos amis canadiens) font aujourd'hui partie du vocabulaire courant des bibliothèques et devraient encore prendre de l'importance dans la prochaine décennie.

Quel est le lien entre les bibliothèques et le développement durable ?

FD : Comme pour l'intensification des relations avec les partenaires locaux dont j'ai parlé tout à l'heure, le développement durable devrait être complètement intégré à toutes les activités des bibliothèques. Il ne s'agit pas d'une couche à rajouter à tout ce qui est déjà fait, mais d'une façon différente de concevoir notre fonctionnement. Là encore, les bibliothèques partent avec de nombreux avantages. Le prêt, l'échange, la mise en

commun et le partage des ressources, c'est dans l'ADN de nos institutions depuis leur création.

La notion de sobriété est également bien connue en bibliothèque, par nature et aussi par nécessité ! Par leur fonctionnement même, qui mutualise les ressources, par l'esprit critique de leurs personnels, les bibliothèques (se) posent des questions, et souvent celles qui dérangent. Elles sont donc en bonne position pour inciter les communautés dans lesquelles elles exercent à réfléchir à leurs pratiques, physiques comme numériques. Comment épargner des ressources, du temps, de l'énergie ? Où trouver de l'information fiable sur le développement durable ? Bibliosuisse et son initiative Biblio2030 (https://padlet.com/amelievallotton/Biblio2030_CH_boite_a_outils) donnent de précieux conseils sur les bonnes pratiques à adopter et à faire connaitre. Les bibliothèques sont des lieux parfaits pour penser, ensemble, hors des circuits commerciaux. Elles sont des outils auxquels les publics ont recours en période de crise, ce qui ouvrent pour nos institutions de précieuses opportunités.

Les différents axes de la société de demain (technologies, développement durable, inclusion, etc.) devraient-ils être enseignés durant la formation des professionnel·l·e-s ou est-ce que chacun·e devrait individuellement développer sa propre sensibilité ?

FD : Et pourquoi pas les deux ? Les bibliothèques offrent des services, elles sont faites de personnes et chacun·e doit développer sa sensibilité à ces questions, en fonction de sa culture, de ses goûts, de ses compétences.

Parmi les différents axes que vous avez mentionnés, prenons comme exemple celui de l'inclusion. Il est tout à la fois essentiel et délicat. Dans le cadre d'un cours, nous sommes allés visiter une bibliothèque interculturelle, dont la mission première est justement de faciliter le plus possible l'intégration de toutes et tous, l'inclusion de tous les publics. Le cours est là pour mettre l'accent sur l'importance d'un accueil ouvert et chaleureux, la confrontation avec la réalité permet de mettre en avant la nécessité d'adapter la théorie à la pratique. L'équipe de la bibliothèque a envisagé la mise à disposition pour les publics de toilettes non genrées, inclusives donc.

Question pas si triviale que cela, car encore fallait-il s'assurer que cette initiative ne risquait pas, paradoxalement, d'exclure une partie du public ! La non-séparation par genres peut être en effet extrêmement gênante dans certaines cultures, surtout pour les femmes. Que faire ? La grande expérience des différents membres de l'équipe encadrant a été mise à contribution pour trouver une solution mixte adaptée au lieu : un WC sans aucune indication et deux autres bien différenciés.

On le voit par ce petit exemple : le rôle de la formation, c'est de dresser un panorama, d'ouvrir des perspectives, puis de permettre aux futur·e·s professionnel·le·s d'approfondir leurs connaissances dans les axes qui les touchent le plus, avec lesquels ils/elles possèdent des affinités. La période de formation, ou plutôt les périodes de formation pour tenir compte des formations continues, sont des moments idéaux pour explorer, tester et penser à de nouvelles pratiques, de nouvelles orientations, toutes choses pour lesquelles il est difficile de trouver du temps dans la pratique quotidienne. Dans le programme de la filière, c'est bien le but du tronc commun (qui offre une vision large), puis des orientations spécifiques (qui permettent de choisir et d'approfondir).

Quel est le rôle des bibliothèques « troisième lieu » dans l'évolution des bibliothèques ?

FD : Tout d'abord, il faut préciser les termes. Nous connaissons bien maintenant l'histoire du concept de « troisième lieu », élaboré par Ray Oldenburg à la fin des années 1980 aux Etats-Unis, donc dans un contexte sensiblement différent du nôtre en Europe et en Suisse. Depuis quelques temps maintenant, dans le monde francophone du moins, s'est développé un concept différent quoique voisin, celui de « tiers lieu » : un endroit créatif et inspirant, qui incite à la réflexion faite en commun et à la réalisation de projets collaboratifs. Traditionnellement, une bibliothèque est l'endroit où nous allons pour trouver de l'information de qualité. Avec la notion de « troisième lieu », nous le faisons en plus dans un cadre agréable, qui facilite la création de liens entre les publics et qui permet aussi de passer un bon moment. Et en plus, si un « tiers lieu » s'y ajoute, nous y viendrons aussi pour concevoir et réaliser, seul ou à plusieurs, des objets et des projets.

Mais je crois qu'on ne décrète ni un troisième lieu ni un tiers lieu : c'est la communauté qui va en exprimer le besoin et le modeler, à son image. La bibliothèque offre les ressources et l'espace, propose,

soutient, fait connaitre, adapte : il n'y a pas de recette ni de formule, mais plutôt une analyse des besoins exprimés par les publics. Ce qu'il y a de bien avec cette façon de procéder, c'est qu'il n'y a jamais d'échec, simplement des essais !

En quoi les cours de communication, que vous donnez en première année de la formation à la HEG, ont-ils un rôle à jouer dans l'avenir des bibliothèques ?

FD : Excellente question ! Je dirai tout d'abord que très logiquement, si vous prenez la peine d'assurer des services, de proposer des activités ou d'organiser des événements, autant que vos publics le sachent ! Le plus beau et utile lieu du monde ne sert à rien si personne ne sait qu'il existe.

Par exemple, nos voisins français discutent en ce moment de la question d'un « logo », d'un signe distinctif propre aux bibliothèques, un peu comme la croix, rouge ou verte, et le caducée pour les équipements de santé. Il s'agit là d'une très intéressante réflexion, plus essentielle qu'elle n'en a l'air au premier abord. L'une des bases de toute communication consiste effectivement à s'assurer d'une bonne visibilité. Mais comment ? On le voit bien, il existe finalement peu de logos reconnus partout pour des services et pour cause : il faut que le service en question soit clairement identifié. Pour une pharmacie, c'est assez simple à résumer, mais pour le monde très diversifié des bibliothèques, c'est nettement plus délicat. Que mettre en avant qui soit commun à une bibliothèque de lecture publique au cœur d'un quartier et à une bibliothèque de recherche au sein d'une université ou d'une haute école ? La discussion mériterait vraiment d'être menée au niveau international de l'IFLA. Après tout, il existe un symbole souvent utilisé pour indiquer les musées dans les villes, qui met l'accent sur le bâtiment. J'aimerais beaucoup que les bibliothèques puissent être aussi clairement intégrées à la signalétique de nos espaces publics. Mais pour que cet acte fort de communication soit utile, il devrait être réfléchi, testé et accepté à large échelle, pas seulement en France ou dans le seul monde francophone. En tout cas, quelle que soit l'issue de cette initiative, elle met le doigt sur l'importance de rendre visible nos institutions.

Or, nous avons parfois l'impression que la communication, c'est simple et qu'il n'est nul besoin de cours pour cela. Je pense pourtant que dans ce domaine aussi, quelques bases théoriques et pratiques permettent de gagner en temps et en efficacité.

Dire ce qu'on fait, montrer comment on l'a fait et aussi analyser le résultat d'une action, ce sont de bons réflexes qu'il faut prendre, de façon à ne pas les oublier une fois pris dans le tourbillon du quotidien. Encore un autre élément à ajouter à la palette « communication », c'est la recherche de fonds, qui, je le crains, deviendra de plus en plus incontournable dans les années à venir. Pour diverses raisons qu'il serait intéressant d'analyser une fois, les bibliothécaires n'aiment généralement pas trop se « vendre », ou du moins pas spontanément, et c'est dommage. Si le cours peut participer à contrer cette tendance, alors il est utile.

À titre de comparaison, comment voyez-vous l'évolution entre la bibliothèque d'Alexandrie et une plus moderne ? Si la bibliothèque n'avait pas été détruite, comment pensez-vous qu'elle aurait pu évoluer dans le temps ?

FD : Alexandrie c'est un vrai défi pour les historiens, parce que nous ne savons pas grand-chose et que de nombreuses hypothèses ont circulé quant aux raisons de sa disparition. Il y a quelques années toutefois est parue une étude qui tendait à prouver, de manière convaincante, que ce qui avait le plus contribué à l'effacement de cette incroyable institution, c'était l'absence progressive de soutien politique – et donc aussi financier – au fil des décennies. La bibliothèque a été très soutenue par le pouvoir en place pendant un siècle environ, puis elle a peu à peu perdu de son intérêt aux yeux des descendants des premiers Ptolémées. Le manque d'argent peut donc être aussi efficace qu'un incendie, en plus insidieux car moins spectaculaire.

Autre point à retenir : la bibliothèque d'Alexandrie n'était pas au service de l'ensemble de la population mais plutôt l'outil de « travail » d'une élite. Certes, son aura profitait à toute une économie de la connaissance : scribes, fabricants de papyrus, libraires, etc. Elle semble avoir été une sorte de « campus » avant la lettre, un lieu d'étude dans un cadre agréable, un peu dans l'idée de la bibliothèque de l'EPFL.

Deux importantes crises ont frappé Alexandrie, à la fin du 4e siècle, quand le christianisme a pris le dessus sur la religion égyptienne traditionnelle, puis au 7e siècle avec l'arrivée de l'islam. Or les bibliothèques sont sensibles aux crises, celle d'Alexandrie n'aurait sans doute pas fait exception. Elle aurait suivi ces divers mouvements en se transformant, et sans doute elle ne se situerait plus dans les mêmes lieux,

ni celui d'origine : le palais de Ptolémée. À l'époque musulmane elle aurait pu être placée dans une école coranique et former une sorte d'embryon d'université comme cela se passera, au 9e siècle, au Caire. Difficile de voir plus loin : il est rare qu'une bibliothèque dure aussi longtemps. Il est d'ailleurs assez impressionnant que la bibliothèque d'Alexandrie ait pu fonctionner du début du IIIème siècle avant J-C au 4e siècle de notre ère !

Selon votre expérience dans le domaine, quelles sont vos attentes idéales pour le futur ?

FD : Puisque vous utilisez le mot « idéal », alors rêvons ! Au niveau suisse, je rêve d'un grand catalogue qui réunisse toutes les ressources de toutes les bibliothèques, avec un moteur de recherche aussi simple et performant que Google et une interface graphique conviviale. Il deviendrait l'outil que nous aurions le réflexe d'aller voir pour trouver des informations. Des outils informatiques développés ad hoc faciliteraient la vie des utilisateurs sans pour autant exploiter commercialement leurs données personnelles. Pas de publicités, des notices claires, des suggestions de documents (livres et articles physiques et numériques, ressources audio-visuelles, etc.) ciblées selon les souhaits de chacun·e.

Dans une question précédente, vous avez introduit la notion de Tiers-lieu. Un autre concept fait son chemin depuis quelques années dans le monde des bibliothèques, c'est celui du « care », de l'attention à l'autre. Sans entrer dans des considérations philosophiques ou politiques, le terme a d'abord été développé aux Etats-Unis dans les années 1980 (comme celui de «Tiers-lieu » d'ailleurs), pour mettre en avant l'importance fondamentale, dans nos sociétés individualistes, de l'empathie, de l'entraide, du souci de l'autre. La récente pandémie, les crises auxquelles notre monde fait encore face aujourd'hui ont montré toute l'importance de la relation, de la vie en groupe. Ces épreuves ont révélé et souligné notre vulnérabilité : isolés, nous sommes terriblement fragiles ! D'abord développée dans les milieux de la santé, du social et du soin à la personne, la notion du « care » trouve un écho de plus en plus important dans le monde des bibliothèques. Rien de surprenant à cela : nos bibliothèques sont idéales pour développer de nouvelles façons de concevoir le vivre-ensemble, autour de la notion d'hospitalité : accueillir, écouter, donner et redonner, il me semble qu'il y a là de très belles perspectives à développer. Raphaëlle Bats a récemment développé cette approche dans une intervention à Bibliomedia à voir et à revoir

(https://www.bibliomedia.ch/fr/evenements/vers-une-hospitalite-documentaire-redefinir-laccueil-et-linclusion-en-bibliotheque-2/).

Et qu'est-ce qui selon vous serait réellement réalisable ?

FD : Le point fort des bibliothèques, leur carte maitresse, c'est la relation de confiance qu'elles ont établi avec leur communauté, leur bonne connaissance du terrain et de ses besoins. À chaque bibliothèque donc son programme et ses actions.

La transparence, c'est immédiatement réalisable et c'est d'ailleurs déjà réalisé. Expliquer aux gens, autant que possible, comment fonctionnent les systèmes qu'ils utilisent et pourquoi pas les aider à créer les outils et les objets dont ils ont besoin. En somme, leur permettre d'acquérir plus d'autonomie et de maitrise de leur environnement, notamment numérique.

Le point commun de tout ce dont nous venons de parler, une fois encore, c'est le lien : faire de la bibliothèque un endroit phare, un lieu central de partage et d'échanges, un endroit accueillant pour toutes et tous, où chacun·e peut trouver l'aide dont il ou elle a besoin, de l'inspiration, de nouvelles idées, des nouveaux contacts. Un lieu ouvert, libre, gratuit, où tous partagent leurs compétences et leurs bonnes idées, pour mieux analyser les défis du présent et contribuer à construire des communautés fortes et soudées.

L'avenir des bibliothèques et des bibliothécaires sont-ils liés ?

Raphaël Grolimund, bibliothécaire-formateur, Infothèque HEG, HES-SO

Les bibliothèques sont-elles amenées à disparaître sous la forme que nous connaissons aujourd'hui ? Après tout, les self-services sont de plus en plus présents dans nos vies, y compris dans des bibliothèques, à l'image des « selfchecks » installées dans nombre d'entre elles.

Parallèlement, l'accès à l'information et la lecture sur des formats dématérialisés augmentent et poussent de plus en plus de bibliothèques à donner accès à une partie à leurs ressources via un smartphone. Dans les bibliothèques académiques, la question est encore plus marquée puisque, dès 2024, le Fonds national suisse pour la recherche (FNS) imposera que toutes les publications scientifiques qu'il finance soient disponibles en « Open Access » ; lesdites publications étant diffusées en ligne. C'est ce qu'on résume sous la formule « 100 % d'*Open Access* en 2024 », qui est à la fois imprécise et irréaliste. Le point d'accès d'une bibliothèque ne pourrait-il donc pas, progressivement, se réduire à une « application » sur un smartphone ?

Alors, imaginons un instant que les bibliothèques, en tant que lieu, disparaissent : qu'adviendrait-il des bibliothécaires ? Quel serait leur lieu de travail ? Où pourrait-on les joindre ? Quels seraient leurs lieux d'intervention ?

Après deux ans de pandémie, il faut admettre que plusieurs tâches peuvent être gérées en télétravail, dépendamment des conditions logistiques et techniques. Ce qui est de plus en plus le cas. Par ailleurs, les outils de communication (e-mail, téléphone, vidéoconférence, *chat*, etc.) permettraient de maintenir des canaux de communication devenus familiers pour la majorité des lecteur·trice·s. In fine, les bibliothécaires pourraient se rendre au bureau ou au domicile des personnes qui les contactent, modifiant ainsi le *modus operandi* traditionnel, mais ne bousculant pas tant les habitudes que ça, puisque des initiatives lancées ici et là (*click & collect*, livraison de livres au domicile des personnes âgées ou malades, etc.) ont déjà fleuri.

Tout cela nous amène à nous poser la question miroir de l'interrogation initiale de cet article : les bibliothèques sont-elles indispensables aux bibliothécaires ? Pour être plus explicite : les connaissances et compétences des bibliothécaires peuvent-elles s'exprimer hors d'une bibliothèque ?

La réponse est indéniablement « oui »: le métier de bibliothécaire est avant tout social. Aider les gens à trouver ce dont ils ont besoin implique de se voir, d'échanger et de se comprendre. Une fois ce prérequis rempli, les compétences plus techniques des bibliothécaires peuvent s'exprimer. Orienter vers la bonne source, ouvrir des horizons encore inconnus des lecteur·trice·s, proposer des nouveautés et surtout rendre les gens autonomes. Conséquemment, s'il est question de lecture en bibliothèques, il est surtout question d'apprentissage, d'exploration, de découverte et d'autonomisation[1].

Vous n'avez pas besoin de murs pour aller au-devant des gens. Il existe des bibliothécaires mobiles qui volent au secours des gens qui font appel à elleux. Les services du type « Book a Librarian » vont aussi dans ce sens : permettre aux gens d'emprunter un·e bibliothécaire et de solliciter ses compétences pour essayer de résoudre leur problème.

Pour ce qui est des compétences mises en œuvre en « back office », les livres pourraient être catalogués hors des bibliothèques. Par soucis de qualité, on ne parle pas de se reposer sur les métadonnées fournies par des éditeurs ou des intermédiaires. Toutefois, la production de métadonnées pourrait être mutualisée autour de projet comme « Wikidata » afin de ne pas réinventer la roue[2]. Ce n'est pas tant la description des collections qui poserait un problème, mais plutôt leur mise à disposition. In fine, n'entrez-vous pas chez Starbucks ou McDonald pour récupérer votre commande ?

Je suis conscient que certain·e·s usager·ère·s se font systématiquement livrer. Si ce service est loin d'être gratuit, c'est tout de même une piste. Qui livrerait les commandes des lecteur·trice·s ? Des bibliothécaires ? Si ce genre de services venaient à prendre de l'ampleur, probablement pas. J'imagine plutôt des prestataires du type « Uber reads » prendre le relais, et mettre fin à l'équité de traitement, car le coût induit par un tel service ne le rendrait pas accessible à tou·te·s.

1 Je trouve le terme anglais *empowerment* bien plus parlant.

2 Je dois ici créditer Michel Gorin pour cette formule à qui, bien qu'il n'en soit pas l'auteur originel, il a donné ses lettres de noblesse et qui, en retour, l'a rendu célèbre.

Évidemment, si l'on considère que tout sera uniquement au format numérique, la question est différente. L'accès via une application semble une piste sérieuse ; du moins, si l'on passe sous silence les modalités d'accès complexes et variées, imposées par les éditeurs ou agrégateurs de contenus. Mais si l'on imagine que les collections imprimées continueront à co-exister avec les ressources numériques, comment les rendre aisément accessibles aux lecteur·trice·s sans bibliothèques ? Doit-on imaginer des dispositifs similaires au magasins d'Amazon : sans horaire, sans personne, sans contact ?

Les gens devront alors aller vers les contenus, se rendre dans l'échoppe où le livre qui les intéresse est disponible, après avoir identifié sa localisation. À mon avis, cela va à l'encontre de toutes les pratiques actuelles, tant de la part des lecteur·trice·s que des bibliothèques (à l'image des prêts en réseau ou au PEB). Au contraire, il s'agit d'être sur la route des gens. D'un autre point de vue, vous n'auriez pas tort de me dire que les bibliothèques ne sont pas vraiment sur la route des gens aujourd'hui.

Pour autant, cela signifie-t-il que la raison d'être des bibliothèques est remise en cause ? Non, pas tout à fait. La récente crise sanitaire nous a montré que si la population voyait un certain intérêt envers ces institutions, elle les placerait volontiers sur sa route. De la même manière, les bibliothèques universitaires suisses sont massivement restées ouvertes car certaines personnes n'avaient nulle part où vivre. Chez eux, les étudiant·e·s n'avaient parfois pas les conditions requises pour travailler et les salles de classe étaient tout simplement fermées. Un grand nombre de bibliothèques publiques se sont débrouillées pour répondre aux demandes de leurs lecteur·trice·s même si elles ne pouvaient pas les accueillir dans leurs espaces. Par ailleurs, mon expérience personnelle a nettement mis en lumière le fait que les étudiant·e·s préféraient davantage rencontrer quelqu'un physiquement plutôt que par écrans interposés pour traiter leurs questions. La bibliothèque comme lieu de rencontre et d'échange est différente des autres lieux, car elle est gratuite et elle dispose de professionnel·le·s qualifié·e·s pour les aider (relisez Lankes 2017, p. 4). Si ses règles peuvent évoluer, son utilité ne doit pas être remise en cause pour autant.

Bien que les professionnel·le·s n'aient pas besoin de murs pour répondre aux attentes de leurs usager·ère·s, ceux-ci sont très pratiques pour que les gens trouvent et identifient la bibliothèque.

Définie comme un lieu de travail, un lieu de rencontre, un lieu de partage, les bibliothèques représentent aussi un endroit où les gens peuvent faire une pause, entre la vie privée et la vie professionnelle. Si l'on se laisse séduire par le modèle de la bibliothèque « plateforme » (Ravedoni 2018), on se rend compte que ce lieu peut rendre davantage de services qu'il ne laisse paraître. À quand un service « Book a Library User » pour mettre à disposition les compétences de chacun·e à l'ensemble de la communauté ? Peut-être devra-t-on attendre que les bibliothécaires soient reconnu·e·s comme facilitateur·trice·s[3] ; il est vrai qu'un certain nombre de professionnel·le·s s'identifie davantage à ce rôle plutôt qu'à celui de gardien·ne·s du savoir, ce qu'ils/elles ne sont plus.

Comme le répétait Marinette Gilardi, les bibliothécaires sont là « pour faire **avec les utilisateur·trice·s** et pas pour elleux ». Être au plus près des besoins des gens nécessitera toujours la curiosité et l'envie de découvrir de nouvelles choses. Le bagage professionnel des bibliothécaires évoluera au cours du temps, les compétences pédagogiques et sociales, elles, seront toujours indispensables.

Ceci n'est qu'une ébauche de réflexion, rapide et incomplète. Il y aurait tellement plus à dire. Si vous avez des avis différents, sur le fond ou sur un détail, je serais très intéressé d'en parler avec vous.

De vive voix.

3 Le terme médiateur·trice est souvent utilisé pour désigner ce pan de nos activités. Je lui préfère celui de facilitateur·trice, car il offre, à mon avis, une plus grande marge de manœuvre et de plus larges perspectives d'évolution.

Références

LANKES, R. David, 2017. *The new librarianship field guide*. Cambridge, MA: MIT Press. ISBN 978-0-262-52908-2.

RAVEDONI, Michael, 2018. *La bibliothèque plateforme : espace dédié à la création, au partage et à la diffusion de culture – exemple par la création d'un makerspace*. [en ligne]. Genève: Haute école de gestion. [Consulté le 21 octobre 2018].

Un réseau décentralisé pour les bibliothèques

Michael Ravedoni, Designer web indépendant

À quoi ressembleront nos futures bibliothèques ? Pour ne pas y répondre de manière hasardeuse, je me suis posé une seconde question : à quoi ressemblera notre future organisation sociétale ? Après réflexions, la conclusion à laquelle je suis arrivé est que les bibliothèques mimeront le processus de décentralisation de notre société et seront organisées en un super réseau technologique et humain.

Une organisation sociétale décentralisée

On parle beaucoup de décentralisation dans le domaine informatique. Est-ce que ce phénomène ne pourrait pas petit à petit s'étendre à notre organisation sociétale ? Les citadins quittent les villes pour aller en campagne, des villages se créent, d'autres se défont. Pour cet exposé, posons une hypothèse : nous serons organisés en villes, cités, villages de toutes les tailles ayant chacune ses spécificités uniques, ayant chacune sa souveraineté et son autonomie. Ces « unités » seraient connectées entre elles par des échanges et par la collaboration où aucune ne serait la « cheffe » de l'autre. En d'autres termes : un réseau décentralisé d'unité sociétale.

Mais alors, comment faire pour gérer des centaines des milliers de tout petits et tout grands groupes ? Les travaux de Yona Friedman (Friedman 2015; 2016) nous apprennent que la centralisation et la fédéralisation ne fonctionnent pas de manière optimale et qu'il est important de faire attention à la grandeur de chaque unité[1]. L'alternative serait le réseau décentralisé.

1 Friedman nomme cette notion le *groupe critique* (Friedman 2015, p. 50).

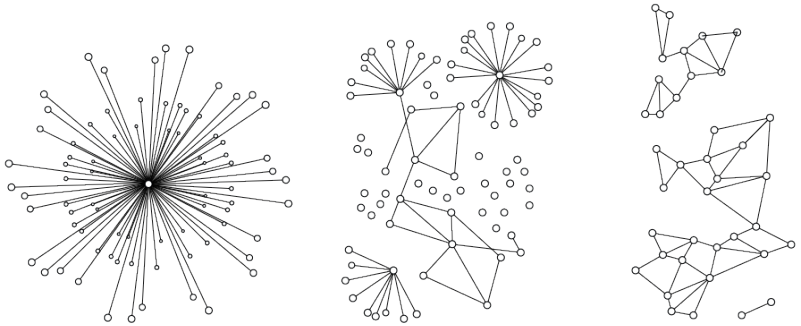

Différence entre un système centralisé, décentralisé et distribuée
Source : Michael Ravedoni, CC-BY

La bibliothèque comme centre de ressources

Avant d'aborder la question du réseau, intéressons-nous tout d'abord à l'unité sociétale : ce groupement organisé d'êtres humains vivants sur un même lieu défini géographiquement. Comme mentionné dans l'hypothèse plus haut, cette unité est souveraine et autonome. De ce fait, elle a besoin de ressources pour prospérer et se développer. Par ressource, nous parlons tout autant des ressources physiques et matérielles que des ressources informationnelles et liées à la connaissance.

Dans une unité sociale autonome appartenant à un réseau décentralisé, il est fort à parier que nous verrons émerger la notion de *communs*[2] : ressources naturelles (forêt, eau), matérielles (machine, équipement, matériaux) et immatérielles (informations, œuvres).

L'organisation d'une société des communs requiert, entre autres, la mutualisation des ressources par la création de *coopératives ouvertes*, de *chambres des communs* ou d'*institutions locales* propageant les licences ouvertes (Bauwens, Kostakis 2017).

2 Selon P. M. (2016), cette notion se définit comme un métabolisme social fondé sur la production, la conservation et l'utilisation de biens et services communs.

Et si ce que représentent ces termes pouvait être rassemblé en une seule entité ou un seul lieu ? Un lieu où l'on met à disposition des équipements et des ressources, un lieu où il est possible de discuter et de créer à plusieurs, un lieu où l'on trouve de l'aide et où l'on peut apprendre et contribuer pour le bien « commun ».

Oui, cela ressemble étrangement à ce que l'on peut désigner aujourd'hui comme une : bibliothèque ! Certes, nous ne trouvons aujourd'hui pas de plexiglas ou de bois dans une bibliothèque, non ce n'est pas encore un lieu de création à valeur économique, ni un lieu où les licences ouvertes sont majoritaires[3]. Mais qu'est-ce qui nous empêcherait de les faire évoluer pour qu'elles deviennent ces lieux ?

Les technologies de la décentralisation

La création de ces lieux physiques, j'en avais déjà parlé dans mon précédent article à propos des bibliothèques plateformes (Ravedoni 2019). J'avais d'ailleurs distingué deux types de plateformes : la plateforme culturelle et la plateforme informationnelle. Dans cet article, je m'étais arrêté plus longuement sur la plateforme culturelle, au tour maintenant de présenter la plateforme informationnelle.

L'idéal pour que ce type de plateforme existe serait la création d'un système cohérent combinant des technologies et protocoles dont les principaux composants seraient[4] :

- Un système décentralisé où stocker les ressources de manière permanente, pouvant gérer les différentes versions et dont les différentes ressources seraient accessibles avec un identifiant unique ;
- Un vocabulaire commun de description pour tous les domaines des activités et du savoir humain ;
- Un système d'authentification décentralisé ;
- Un système pouvant rechercher ou indiquer où se trouve chaque ressource.

Ces technologies et protocoles existent déjà aujourd'hui. Il suffirait de les combiner pour que ce super système prenne forme. Voici certains d'entre eux :

IPFS : l'*InterPlanetary File System* est un protocole et un réseau distribué (ou pair à pair) qui permet de partager et stocker des données.

3 Notons que cela n'est pas totalement vrai. En effet, il existe des bibliothèques où l'on trouve du bois, d'autres où l'on nous aide à créer des entreprises et d'autres où il est possible de déposer ses propres œuvres libres de droit.

4 Les composants exposés sont inspirés de la FAQ de DWeb (Internet Archive 2022) un réseau mondial créé par Internet Archive travaillant à la création d'un Web décentralisé.

Ce protocole permet par nature le stockage permanent et la gestion de versions de toutes les données présentes dans son réseau.

Dat/Hypercore Protocol : protocole et réseau distribué (ou pair à pair) qui permet de partager et stocker des données de manière transparente et sécurisée sans serveur sur Internet. Il prend en charge la gestion de versions.

Schema.org : communauté fondée par Google, Microsoft, Yahoo et Yandex dont la mission est de créer, maintenir et promouvoir des schémas de données structurées sur Internet. Ce vocabulaire peut être exprimé dans différents encodages comme RDFa, Microdata et JSON-LD.

Fediverse : ensemble de serveurs fédérés par un protocole ouvert commun (souvent ActivityPub) qui peuvent communiquer entre eux tout en étant indépendant autant du point de vue des données que de l'hébergement physique.
ActivityPub : recommandation du W3C et API décentralisée qui permet l'envoi de notifications, la synchronisation de contenu et l'abonnement à des contenus sur des systèmes différents.

Solid : spécification qui permet de stocker des données personnelles ou non de manière sécurisée à l'endroit de son choix appelé Pod. Son propriétaire contrôle les personnes et les applications qui peuvent y accéder ou non. Le projet est dirigé par l'inventeur du Web lui-même, Sir Tim Berners-Lee.

JSON-LD : recommandation du W3C, il est une méthode d'encodage de données structurées basée sur le format JSON. Cette méthode est très facilement implémentable par les développeurs et lisible à la fois par les humains et les machines.

Les métadonnées automatiques

Mais à quoi serviraient ces technologies en plus de ce qui existe déjà aujourd'hui ? La manière dont on crée aujourd'hui les œuvres, les données et l'information en général évolue. Tout un chacun peut participer à cette création de façon constante et très rapidement. Pour illustration, environ 29 000 Go de données sont créés chaque seconde dans le monde[5]. C'est colossal ! Et bien aujourd'hui, pour mettre de l'ordre là-dedans, on traite les données à posteriori. C'est bien ce que font par exemple les bibliothèques lorsqu'elles créent une notice pour chaque ressource à cataloguer après la création de ladite ressource.

5 Selon *Data Never Sleeps* 5.0 une étude de Domo.

Quel gain de temps si ces notices se généraient automatiquement dès la création des ressources ? Que diriez-vous si un livre écrit par un auteur apparaissait directement dans le catalogue de la bibliothèque locale de son auteur dès sa publication ? Sans avoir rien à faire ? Que diriez-vous si les plans de rénovation de la salle de théâtre de votre ville étaient directement accessibles depuis le bureau d'architecture qui mène le projet ?

Nous n'aurions même plus à réfléchir à la manière de décrire les ressources. Les logiciels d'édition et de création des ressources intègreraient au sein de la ressource toutes les métadonnées nécessaires. Celle-ci, une fois publiée sur le système faisant partie du réseau créé par les bibliothèques, rejoindrait alors les connaissances mondiales.

Bien sûr, cela impliquerait deux choses :
1. Que les bibliothécaires collaborent entre eux et avec les entités en place et futures ;
2. La création d'un vocabulaire commun couvrant tous les domaines des activités et du savoir humain.

Cet élément plus humain que technique a déjà été initié par le projet Schema.org comme mentionné plus haut. Certaines bibliothèques s'y sont intéressées, mais nous sommes encore loin d'une adoption et d'une cocréation commune. Je vois le bibliothécaire, avec ces multiples connaissances et compétences, comme un architecte légitime de ce vocabulaire.

Le réseau comme catalogue

Avec ces éléments en tête, on obtient alors un catalogue natif dès la conception des ressources qu'il contient. Le réseau devient le catalogue. À partir des éléments mentionnés plus haut, on peut alors imaginer plusieurs scénarios :

Scénario A – Fediverse, un ensemble de catalogues : un ensemble de logiciels ou d'applications différentes hébergés sur des serveurs différents fédérés par le protocole ActivityPub. Les catalogues pourraient communiquer entre eux et intégrer les notices de chaque bibliothèque par abonnement. On obtiendrait alors rapidement un catalogue mondial uniformisé sans instance centralisatrice (données ou gouvernance). Seul le protocole d'échange (ActivityPub) et la description des données (Schema.org et JSON-LD) seraient discutés entre bibliothèques.

Scénario B – Un protocole décentralisé : passer du protocole HTTP vers IPFS ou Hypercore pour le stockage des données.

Ainsi n'importe qui peut participer à l'apport de connaissance et de données sans besoin de gouvernance. Les données ainsi stockées sont par définition permanentes et versionnables. Les données stockées utilisent Schema.org et JSON-LD pour la description des données. Des moteurs de recherche et d'indexation comme *sonar*[6] existent déjà.

Le rôle du bibliothécaire

Fini le catalogage, le bibliothécaire s'investit alors dans la gestion des protocoles, du vocabulaire et le développement des outils de création. Il s'occupe de curation et de sélection. Il aide à ce que chacun puisse contribuer au réseau et à l'apprentissage. Il établit des liens entre les différents acteurs[7].
Si le rôle des bibliothèques est d'aider tout un chacun à créer des œuvres et des savoirs afin de les rendre accessibles au plus grand nombre, alors il me semble logique que chaque bibliothécaire ait son mot à dire dans la création d'un système qui permet et facilite ce processus de A à Z.

Un super réseau de bibliothèques locales

Si l'on se soucie beaucoup de faisabilité, d'explications et de technique lorsque l'on parle de technologies, il est également indispensable de se soucier des buts que sert cette même technologie. C'est pourquoi il est important de revenir maintenant sur le « pourquoi » de la mise en place d'un réseau décentralisé de bibliothèques.

J'ai la conviction qu'une bibliothèque est un outil faisant partie du groupe par lequel elle a été créée pour servir 3 missions principales : agréger l'information, mettre à disposition et créer du lien. Ces missions demandent aux bibliothécaires d'être de plus en plus dans le lien humain plutôt que dans l'opérationnel. Pourtant, aujourd'hui la plupart des bibliothécaires officient des tâches de backoffice invisibles pour les visiteurs. Tout ce temps passé à décrire, classer, corriger, etc. est du temps non investi dans la création, le partage et l'apprentissage.

La création d'un super réseau composé d'une infinité de plateformes informationnelles ferait basculer à moyen terme les tâches opérationnelles opérées par les bibliothécaires vers des tâches liées aux liens humains. Les tâches génériques que chaque bibliothèque doit observer

6 Projet développé par *arso* un collectif de développeurs souhaitant créer des outils pour la préservation et l'exploration décentralisée de l'information et des données. Plus d'informations sur https://arso.xyz.
7 La lecture de *The New Librarianship Field Guide* (Lankes 2016) apportera de nombreux éléments de compréhension sur ce sujet.

seraient gérées par ce super réseau. Les bibliothèques pourraient alors s'investir dans les missions locales et spécifiques des groupes ou unités sociales dans lesquelles elles sont implémentées.
La bibliothèque devient alors le centre de ressources de chaque groupe, de chaque unité sociale. Voilà le réel but de la création de ce super réseau : permettre encore plus facilement la cocréation au sein de chaque bibliothèque, permettre plus de liens, plus de partage, plus de vie !

Références

BAUWENS, Michel et KOSTAKIS, Vasilis, 2017. *Manifeste pour une véritable économie collaborative : Vers une société des communs*. Paris : Éditions Charles Léopold Mayer. ISBN 978-2-84377-205-4.

FRIEDMAN, Yona, 2015. *Utopies réalisables*. Paris : Editions de l'Éclat. L'Éclat Poche, 10. ISBN 978-2-84162-368-6.

FRIEDMAN, Yona, 2016. *Comment vivre avec les autres sans être chef et sans être esclave ?* Paris : Editions de l'Éclat. L'Éclat Poche, 15. ISBN 978-2-84162-385-3.

INTERNET ARCHIVE, 2022. H*ow do you build an alternative? What are the components of a Decentralized Web? DWeb* [en ligne]. 2022. Disponible à l'adresse : https://getdweb.net/faq

LANKES, R. David, 2016. T*he new librarianship field guide.* Cambridge, Massachusetts : The MIT Press. ISBN 978-0-262-52908-2.

P. M., 2016. *Voisinages et communs* [en ligne]. Paris : l'ECLAT EDITIONS. Premier secours. ISBN 978-2-84162-392-1. Disponible à l'adresse : http://www.lyber-eclat.net/livres/voisinages-et-communs/

RAVEDONI, Michael, 2019. *Des plateformes comme bibliothèques*. Hors-Texte. septembre 2019. N° 117, pp. 38-43.

La sobriété numérique, alliée de la gestion documentaire

Ivan Flinch, Fondateur et PDG de Canopé

Constitué d'équipements informatiques et de logiciels, le système d'information est devenu le cœur des organisations. La finance, l'industrie, la santé et l'éducation reposent sur un système d'information de plus en plus grand. Et complexe.

Aujourd'hui, 71% des entreprises rencontrent des difficultés avec le volume croissant d'informations et de documents internes à gérer[1]. A cela s'ajoute que, tous les 18 mois, le nombre de données générées dans le monde est doublé. Se pose ainsi les problématiques de stockage, de traitement des données ainsi que de la loi sur la protection de ces données. Les archivistes et les bibliothécaires jouent un rôle majeur dans la maîtrise de ces données et dans la réduction de leur empreinte environnementale.

D'autre part, et dès 2012, les données « non-humaines » ont déjà dépassé les données générées par les humains[2]. Cela se comprend en partie par la numérisation et l'automatisation des procédés dans les entreprises. Ces deux phénomènes entrainent des défis majeurs en cybersécurité mais aussi en archivage, souvent négligé. En effet, l'automatisation génère des grandes quantités de données qui, souvent, posent des enjeux importants aux responsables de la gestion et l'archivage de l'information.

1 SERDA CONSEIL, 2021. *Le rapport de la Gouvernance de l'information numérique dans les organisations* [en ligne]. [Consulté le 19 août 2022]. Disponible à l'adresse: https://go.serda.com/l/699653/2021-04-14/4r7ymb

2 COMMISSION FEDERALE DE LA COMMUNICATION COMCOM, 2022. Volume de données. Confédération suisse [en ligne]. 2 juin 2022. [Consulté le 19 août 2022]. Disponible à l'adresse: https://www.comcom.admin.ch/comcom/fr/page-daccueil/documentation/faits-et-chiffres/telephonie-mobile/volume-de-donn%C3%A9es.html

Bien souvent, la donnée arrive avant la mise en place d'une politique de gestion de la donnée.

Puis, la capacité « infinie » de stockage du Cloud ne favorise pas non plus la bonne gestion et fin de vie des données dans les organisations publiques ou privées. Cette capacité « illimitée » peut s'avérer rapidement un casse-tête pour les responsables de la gestion des données.

Un impact environnemental important !

Outre les défis de gestion de l'information, l'obésité des systèmes d'informations des organisations se traduit ainsi :

• Pour chaque collaborateur, l'empreinte environnementale du numérique est l'équivalent de 44 ampoules de 25W allumées pendant 8 heures, 20 kms en voiture, 21 litres d'eau et 30 kg de terre excavée. Et cela tous les jours[3].

• Le système d'information peut représenter jusqu'à 30% de l'empreinte environnementale de l'organisation. Et pourtant, plus de 80% des organisations n'a pas encore mesuré le bilan environnemental de son SI[4].

Mais alors, comment réduire ces impacts ? Une piste est la sobriété numérique.

Pourquoi entreprendre une stratégie de sobriété numérique ?

• Optimiser et anticiper la stratégie de gestion des données,

• Optimiser son SI pour réduire jusqu'à -33% les dépenses énergétiques du SI

• Implémenter une politique d'achats responsables pour réduire les dépenses dans les équipements informatiques et optimiser leurs besoins,

• La sobriété numérique se base sur le principe suivant : utile, utilisable, utilisé et réutilisable. Ce mantra s'applique aussi à la gestion des données numériques et des documents.
A quoi bon conserver autant de données si elles ne seront pas réutilisées ?

3 BORDAGE, Frédéric, 2021. Benchmark Green IT 2021. *Club Green IT.* [en ligne]. 16 août 2021. [Consulté le 19 août 2022]. Disponible à l'adresse: https://club.greenit.fr/benchmark2021.html

4 SERDA CONSEIL, 2021. *Le rapport de la Gouvernance de l'information numérique dans les organisations* [en ligne]. [Consulté le 19 août 2022]. Disponible à l'adresse: https://go.serda.com/l/699653/2021-04-14/4r7ymb

A quoi bon alourdir un process alors qu'il serait possible de l'optimiser avec la sobriété numérique ?

• La sobriété numérique est aussi un catalyseur pour améliorer l'image de l'entreprise au sein de ses collaborateur. trice.s mais aussi à l'extérieur.

Pour résumer, la sobriété numérique permettra la numérisation et l'automatisation de nos quotidiens personnels et professionnels de manière efficiente. La transition numérique dépendra entièrement de l'usage que nous en ferons. Et vous, implémentez-vous déjà la sobriété numérique dans votre gestion documentaire numérique ?

Biblio Maker 7.1
swiss made library software

Windows - macOS
Smartphone - iPad - Cloud

BiblioMaker wird seit mehr als 30 Jahren durch Hunderte von Schweizer Bibliotheken jeder Grösse benutzt.

Alle Anwender preisen ihre angenehme Benutzeroberfläche und Leistung an.

Kostenloser Download !

BiblioMaker est utilisé depuis plus de 30 ans en Suisse par des centaines de bibliothèques de toutes tailles.

Le logiciel est unanimement loué pour sa puissance et sa simplicité d'emploi.

Téléchargement gratuit !

www.bibliomaker.ch
info@bibliomaker.ch - 0800 822 228 - Micro Consulting

N'oublions pas que nos cœurs battent au rythme de la planète qui nous héberge

Rachel Lorente, Étudiante en Information Documentaire à la HEG (HES-SO), Membre du comité de rédaction Hors-Texte et Ancienne bénévole chez Gaea21

Dans quelques dizaines d'années, les plus jeunes demanderont « Pourquoi vous n'avez rien fait ? ». Ce sera, en partie, aux professionnel·le·s de l'information de répondre à cette question, mais surtout, ce sera un rôle qui incombera à la génération actuellement en formation.

Comment « décarboner » la culture ?

Cette première question trouvera sa réponse dans le rapport du SHIFT[1]. À l'inverse de cet avis professionnel, cet article se demandera plutôt comment se profile la bibliothèque de l'avenir, pour des jeunes encore non-diplômé·e·s.

Dans mon cœur, un seul thème palpite à l'évocation de l'avenir. Une notion faisant sonner les alarmes de mon cerveau et alertant le plus profond de mon âme. L'écologie. Les bibliothèques sont favorables pour devenir des pionnières en développement durable, pour être un exemple de toutes ces notions. Néanmoins, cela semble plus facile à dire qu'à faire… La production de déchets engendrée par une bibliothèque paraît difficile à réduire.

1 Décarbonons la Culture ! : le Shift publie son rapport final, [sans date]. [en ligne]. Disponible à l'adresse: https://theshiftproject.org/article/decarboner-culture-rapport-2021/

Les étiquettes, les papiers, le plastique pour couvrir les livres, les réceptions d'ouvrages sur-emballés et dans des cartons, etc. Peut-on réellement s'en défaire dans une telle institution ? Peut-on prendre le risque d'abîmer les livres, en diminuant les déchets que leur protection engendre ? Ces questions spécifiques devront un jour obtenir une réponse, mais pour le moment laissons-les de côté.

Une utopie en bibliothèque ? …

En théorisant que les bibliothèques réduisent au minimum leurs déchets et trient au maximum ceux restant, la vraie question qui doit se poser en pensant aux bibliothèques de l'avenir est celle de leur rôle… Comment l'institution peut-elle sensibiliser son public *dès maintenant* ?

Durant mes quatre semestres à la HEG, j'ai eu à diverses reprises l'occasion de travailler sur la thématique du développement durable. L'une de ces opportunités était la lecture et analyse de l'article scientifique de Sandra Moura Dias datant de 2016 « Développement durable et bibliothèque »[2]. Un texte intéressant, et proposant des premières voies abordées de manière générale et accessible par l'auteure. Un texte qui date déjà de quelques années, et pourtant, la problématique n'en est pas moins d'actualité.

Pour un sujet si brûlant, si impérieux, les articles traitant la thématique ne sont pas les plus nombreux parmi toute la documentation existante et concernant les bibliothèques. Ce ne sont pourtant pas les idées qui manquent. Par exemple, lors de certains cours donnés dans le cursus d'Information Documentaire (désormais appelé Information Science), la thématique de l'agenda 2030 est suggérée aux élèves, qui produisent alors des idées diverses et nombreuses. Ces initiatives – certes très utopiques dans le cadre académique – ne pourraient-elles pas voir le jour en bibliothèque ? Des ateliers zéro-déchet, des formations à l'écologie numérique, des expositions sur les diverses innovations et avancées favorables au développement durable, des appels à idées, une mise en place d'une zone cultivée et cultivable, des concours d'écriture sur la thématique de l'écologie ou d'un avenir « apocalyptique », etc. Actuellement, nous sommes étudiant·e·s, la question du financement ne nous concerne pas encore, mais les réflexions sont lancées ; plus tard nous serons des professionnel·le·s et nous

2 MOURA DIAS, Sandra, 2016. L'empreinte écologique des bibliothèques. I2D - Information, données & documents. 2016. Vol. 53, no. 1, pp. 48 49. DOI 10.3917/i2d.161.0048.

apporterons des solutions aux institutions. Cette force de changement nous anime déjà puisque nous avons réussi à imaginer des projets qui peuvent tenir la route, peut-être serait-il temps de trouver le moyen de les appliquer, de les étendre et de les peaufiner ? Biblio2030 vise déjà cet objectif, mais en touchant aussi bien l'inclusion, la démocratie, que l'environnement et le développement durable dans sa globalité. Un équivalent, axé uniquement sur l'écologie pourrait voir le jour : une seule bibliothèque pionnière, certifiée *Bibliothèque verte* grâce au IFLA Green Library Award[3], serait capable de devenir un exemple.

… Ou une possibilité de mise en œuvre concrète ?

Les bibliothèques sont des institutions-clés, qui se sont toujours adaptées aux changements de la société, en la suivant dans ses évolutions. Peut-être, pour une fois, devraient-elles la doubler et engendrer le changement elles-mêmes ? Servir d'exemple et profiter de leur position et de leur relation pour communiquer avec les politiques ?

Cela peut sembler niais, mais, si davantage de monde était sensibilisé, notamment grâce à des actions menées par les bibliothèques, sans être forcément entre leurs murs, cela pourrait déjà changer la donne. Les idées de mise en place d'actions sont nombreuses : les bibliothèques d'objets, de plus en plus répandues, qui évitent la précarité, mais aussi la surconsommation (et donc surproduction) ainsi que le gaspillage. Des ateliers « jardinage », visant aussi bien à planter de l'alimentaire qu'à simplement offrir des fleurs aux abeilles. Des ateliers de « bricolage », pour apprendre à réparer des objets, plutôt que de les jeter. Des ateliers « Faire soi-même » où l'on pourrait apprendre à fabriquer ses propres cosmétiques, des produits ménagers, ou même faire de la couture, etc.

Et, si on se demande ce que la bibliothèque vient faire là-dedans, alors, il faut le prendre différemment : la bibliothèque n'est-elle pas l'acteur essentiel pour ce type d'actions ? Elle possède la documentation nécessaire, propose des services non-marchand et peut sans difficulté faire appel aussi bien à des bénévoles qu'à de véritables associations partenaires.

3 IFLA Green Library Award, [sans date]. IFLA. [en ligne]. Disponible à l'adresse: https://www.ifla.org/g/environment-sustainability-and-libraries/ifla-green-library-award/

Et les coûts dans tout cela ?

Les bibliothèques, dans leur généralité, sont de plus en plus sensibilisées à ces questions de développement durable, mais sont souvent bloquées, encore et toujours, par les questions de financement. La question des coûts n'est-elle donc pas celle à laquelle répondre à l'heure actuelle lorsque l'on pense aux bibliothèques de l'avenir ? Les bibliothèques sont les premières (mais pas les seules) à subir les coupes budgétaires : à cause des crises, mais surtout à causes des politiques. Comment passer outre et mettre en place de nouveaux projets écologiques malgré les financements limités ?

Les campagnes de financement participatif ou les projets collaboratifs ne suffiront pas, du moins pas éternellement. Pourtant il y a un argument simple, à déployer sur le long terme : les actions pour répondre aux questions écologiques permettent, entre autres, de réduire les coûts… Et oui, l'écologie restera intrinsèquement liée à l'économie, mais uniquement si nous voulons bien ne pas nous limiter au court terme. Sans compter que de nombreuses mises en œuvre ne nécessitent même pas de faire un trou dans le budget normalement alloué. Des bibliothèques d'objets ont pu ouvrir simplement avec du matériel récupéré de dons[4], d'autres ont mis en place des jardins, initialement lancés grâce au budget de la ville[5], mais qui avec le temps apportent une plus-value et de l'investissement de la part des usagers. Cela a été dit : les idées ne manquent pas. Il faut simplement passer outre les restrictions, en faisant appel comme toujours à la solidarité humaine, qui devra se développer très rapidement si l'on veut avoir une réelle influence sur les changements écologiques.

« 2030 » est la date visée par l'agenda de l'Organisation des Nations Unies, celui sur lequel se base Biblio 2030 et ses actions, mais n'oublions pas que le GIEC a une nouvelle fois sonné l'alarme : il nous reste trois ans pour réellement faire changer les choses et éviter les conséquences désastreuses. On entend souvent dire que chaque petit geste compte, mais, en trois ans, cela ne laisse plus le temps pour les petits gestes cumulés, ni pour l'individualisme qui ressort de cette idée : il faut se serrer les coudes, s'entraider, et seule la somme d'actions réalisées

4 Comme celle dans le Val de Bagnes qui a fait un appel aux dons : Communique_de_presse_bibliodobjets_Valdebagnes_2020_WEB1.pdf (bibliovalais-martigny.biz)

5 Comme c'est le cas avec ce projet : Il était un jardin : histoire d'un projet participatif à la médiathèque de Saint-André-de-Cubzac - Bibliothèque publique d'information - Centre Pompidou (professionnels) (bpi.fr)

tous·tes ensemble pourront, éventuellement, permettre de nous sauver, mais surtout de réduire les impacts futurs. Les bibliothèques sont un lieu pour permettre cette rencontre, cette solidarité, et lancer un véritable mouvement bénéfique à notre chère et unique planète Terre. Nous devons agir à court-terme pour une action à long-terme, sachant que cette dernière notion est bien trop souvent bafouée par certain·e·s politiques, entreprises, ou autres, qui veulent toujours plus de profit immédiat, en encourageant la surconsommation. À vrai dire, le plus gros problème de notre société, c'est la surconsommation. Un point que la bibliothèque combat, volontairement ou non, depuis toujours. Une dizaine de personnes, comme une centaine, peuvent lire le même livre, sans chacune l'acheter : une lutte contre la pauvreté, contre la ségrégation, et en faveur de l'écologie avec un objet réutilisé.

À quoi devrons-nous renoncer pour nous adapter ?

Le développement des nouvelles technologies ces dernières années est extrême, ne prend en compte ni les questions sociales (exploitation physique de populations pour l'extraction de certains minerais) ni écologiques, et ne parlons même pas de la « sobriété numérique » inexistante dans leurs démarches. On le sait, les matières utilisées pour la fabrication d'éléments technologies sont souvent polluantes, rares, surexploitées, par conséquent cela a un impact sur la production de CO2e et de nombreuses autres pollutions. Ce point semble être admis, pourtant, faire comprendre que l'utilisation du numérique, d'internet, des *clouds*, a un impact tout aussi important est bien plus difficile. Les ressources logicielles sont une véritable plaie, une pollution non immédiatement visible, pourtant bien existante.

En bibliothèque, pour limiter cette pollution liée au numérique, des actions peuvent être mises en place : une mise en veille des ordinateurs automatique après un certain temps sans utilisation, les impressions en recto-verso et noir-blanc par défaut, des systèmes d'exploitation moins controversés que Windows et des moteurs de recherche qui essayent de compenser la pollution engendrée par nos recherches constantes, comme Ecosia ou Lilo.

Malheureusement, en dehors des ordinateurs, il y a des éléments contradictoires au sein même des bibliothèques. Les bornes automatiques de prêts ou de retours en sont un bon exemple : elles réduisent le contact avec l'usager·ère et augmentent les intermédiaires polluants.

Les robots sont un autre exemple, plus controversé encore : les robots bibliothécaires, les robots de rangement, les drones, etc. Des inventions non seulement polluantes, mais qui mettent aussi potentiellement en danger la profession… Entre les robots d'assistance techniques, qui nous remplacent pour certaines activités cardinales comme le rangement, et ceux que j'appellerai « des robots bibliothécaires » capables de fournir des renseignements, le métier est à la frontière du danger et de l'évolution. Pourtant, certaines inventions ont été pensées pour faire gagner du temps aux bibliothécaires. Du temps qu'il ou elle pourrait consacrer à la mise en place d'une sensibilisation au développement durable, par exemple… Un cercle vicieux, en des mots plus simples. Un cercle vicieux encore accentué par le fait que la bibliothèque ne peut pas réellement se détacher de la technologie, en tant que pilier d'expertise dans le domaine des sciences de l'information, transitant par le numérique et l'univers digital.

Le dilemme est posé. Sacrifier le professionnel humain n'est pas envisageable, sacrifier la nouvelle technologie non plus si la bibliothèque ne veut pas perdre son statut à la fois de soutien et de référence dans le domaine. Dans ce cas, peut-être la solution sera-t-elle de mettre en place, au sein de la bibliothèque, une rencontre entre professionnel·le·s (ou non) qui pourraient donner leurs avis et réfléchir à la meilleure manière de continuer à utiliser le numérique et ses avantages, tout en diminuant au maximum l'impact négatif que cela représente.

Comment réussir à rendre les institutions plus robustes face aux changements climatiques ?

Des éléments simples peuvent rapidement être mis en place et ont déjà été évoqués dans ce texte, d'autres demandent plus de budget, de temps et/ou de réflexion. Parmi ceux-là, revoir l'architecture des bâtiments pour bénéficier d'un maximum de lumière naturelle en ajoutant des fenêtres, mais tout en faisant attention à ne pas transformer son institution en fournaise… Par conséquent, il faudrait modifier et amplifier l'isolation pour éviter les pertes ou les excès de chaleur, et penser à des dispositions internes intelligentes, si je puis dire, en ne plaçant pas les places de travail à côté de fenêtres ne possédant aucun rideau ou store pour éviter d'y cuire… Et dans une optique d'anticipation, un point crucial serait celui de former les (futurs) bibliothécaires à ces thématiques, pour leur permettre de mieux réagir et sensibiliser. Cette nouvelle génération de professionnel·le·s sera en charge d'expliquer aux gens pourquoi il est temps d'agir, et pourquoi cela n'a pas été fait plus tôt…

Lutte contre le gaspillage et la précarité : quand les BU s'engagent

Sandrine Lorans, Responsable de la BU du Pôle universitaire yonnais

La bibliothèque de Nantes Université à La Roche-sur-Yon lance deux services atypiques sur son campus en 2022.

BOBUN : Bibliothèque d'Objets des Bibliothèques Universitaires de Nantes

Depuis février 2022, ce nouveau service entièrement gratuit est basé sur des principes de recyclage, de partage et d'anti-gaspillage. Il permet à la communauté universitaire d'emprunter des ustensiles de cuisine et des outils bricolage, des objets auxquels les étudiant·e·s n'ont pas forcément accès, par manque de place ou de moyens.

Sandrine Lorans, la responsable de la BU de la Roche-sur-Yon s'explique : « Nous sommes des spécialistes du prêt : ouvrages, magazines, DVD ou encore ordinateurs. C'est assez naturellement que nous avons décidé d'étendre notre collection de ressources à des objets qui permettent d'améliorer le quotidien des étudiants ». Elle ajoute également : « Assiettes, couverts, bouilloires, cafetières, cocotte-minute, micro-ondes, marteau, tournevis, visseuse sans fil, scie sauteuse et jeux de société, sont désormais empruntés au même titre qu'un livre. Pour coller à la réalité des besoins des étudiants, ces objets peuvent être adoptés pour une journée, un mois ou une année universitaire ».

Affiche BOBUN
Source : Nantes Université

Pour plus d'informations sur BOBUN : https://urlz.fr/iC2F

Grainothèque

En mars 2022, la bibliothèque a également lancé une grainothèque pour permettre à chacun d'échanger librement des graines de légumes, de fleurs ou des boutures de plantes.
La responsable confie : « Graines d'aubergine, de chou-fleur, de laitue, de melon, de navet, de pastèque, de poivron, de tomate et d'autres aromates ont trouvé leur place dans les rayonnages de la BU. Même si ce service peut paraître incongru au sein d'une BU, il a pourtant rapidement rencontré son public et nous sommes enchantés de contribuer aux échanges de savoirs et de pratiques entre les publics. »

Affiche grainothèque
Source : Nantes Université

Pour plus d'informations sur la grainothèque : https://urlz.fr/iC2H

Des actions inscrites dans une démarche globale

L'université n'est pas seulement un lieu pour apprendre, enseigner et chercher, elle est également un lieu de vie et de développement de la conscience citoyenne. C'est à ce titre que le campus de La Roche-sur-Yon encourage les expériences inédites, les démarches volontaires d'étudiant·e·s, d'enseignant·e·s et de personnels qui prennent en compte les enjeux écologiques et solidaires dans les pratiques quotidiennes.

Depuis 2017, le campus de La Roche-sur-Yon, composé de 1900 étudiants, n'a cessé de développer des actions #CampusVert. Une simple promenade sur ce campus de 1,5 hectares permet d'y découvrir un potager et un verger partagés, une micro-forêt, des composteurs collectifs, du mobilier extérieur participatif, des fresques collaboratives, des armoires à dons et tout récemment une épicerie solidaire.

Pour plus d'informations sur les actions #campusvert : https://urlz.fr/iC2I

Une grainothèque à la médiathèque : les racines d'un prêt… durable

Mathilde Tellier, Directrice de la Médiathèque Le Châtelard à Ferney-Voltaire

Nous sommes des lieux du livre, mais aussi des lieux du vivre. Or, il se trouve que l'homme et la femme ont repris conscience de la fragilité de ce qui les entoure. Nous pouvons conserver des documents, dès lors, pourquoi pas des espèces ?

On le sait, depuis quelques années le rôle de nos structures est en constante évolution. Imaginez, et pardon pour l'évidence : il y a quelques décennies qui aurait imaginé qu'une bibliothèque puisse oser prêter autre chose que des livres, des manuscrits, des revues, des tapuscrits éventuellement… jusqu'à ce que, de bibliothèques, nous devenions des médiathèques ajoutant à la liste des documents prêtés des autres médias, qui ne soient pas purement écrits : des CD, des DVD, même des jeux et depuis quelques années des biens culturels numériques. Certains lieux prêtent désormais des outils, des instruments de musique. Notre seule limite devient notre imagination.

Nous travaillons donc à la circulation des savoirs et des expressions culturelles, sous des formats variés, c'est désormais acquis. Pour « pousser » ou faire pousser un peu plus loin ce désir d'insertion dans un écosystème culturel fort de ses diversités, parmi des pratiques culturelles ou artistiques, nous nous interrogeons donc. Et naturellement, comme nous sommes des lieux du livre, mais aussi des lieux du vivre, nous interrogeons l'air du temps. Or, il se trouve que l'homme et la femme ont repris conscience de la fragilité de ce

qui les entoure. Et ainsi l'écologie prend-elle une place de plus en plus importante dans nos préoccupations et dans nos façons de penser le monde. Si bien que même notre sacrée Dewey peine à faire rentrer en son sein des documentaires sur des thématiques qui ont émergé depuis la conception de ces typologies du savoir. Ainsi, le constat est fait. Primo, nous pouvons prêter plus que des livres. Secundo, nous devons contribuer à faire penser le monde dans ses évolutions, ses complexités. Et Tertio, nous devons nous rendre acteurs de ces changements ou, comme diraient nos amis anglosaxons, travailler à l'« empowerment » de nos publics. Les rendre acteurs et actifs pour s'emparer de ces problématiques, leur donner les ressources. Ainsi, tout naturellement, nous avons pensé à du prêt de graines. Du prêt avec un retour qui n'est pas identique… qui n'a pas la même durée (il faudra une saison pour que la graine germe, produise la plante, la fleur, le fruit, la graine et nous revienne, d'une nouvelle génération). Du prêt pour un bien consommable…. Voilà une problématique nouvelle. Dès lors, il a fallu penser à un prêt définitif, mais plutôt que des dons, nous avons pensé au troc, car qui emprunte peut rendre en retour… c'est dans l'esprit de nos métiers et de nos lieux.

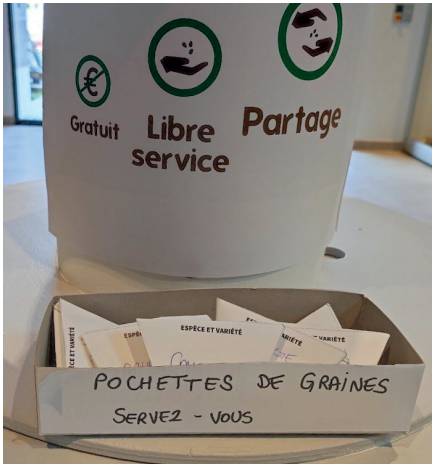

Zone de troc de graines
Source : Mathilde Tellier

Côté qualité des graines, difficile d'avoir complètement la main. Nous incitons les donneurs à privilégier l'autoproduction, sans pesticides puisque l'idée originelle tend à privilégier les graines reproductibles. On y trouve des semences en tout

genre : anciennes, rares ou communes, de préférence locales ; mais aussi différentes variétés : potagères, fruitières, florales, herbacées ou aromatiques.

« La bibliothèque publique, clé du savoir à l'échelon local, est un instrument essentiel de l'éducation permanente, d'une prise de décisions indépendante et du développement culturel de l'individu et des groupes sociaux. » proclame le manifeste de l'Unesco de 1994 sur le rôle de la bibliothèque publique. À ce titre, cette action s'inscrit en plein dans nos missions. Pour clore cette question du pourquoi, on trouve sur Wikipedia cette explication lumineuse : « Les arguments les plus souvent cités pour justifier l'inclusion d'une grainothèque dans une bibliothèque publique sont les suivants : pour donner un accès libre et gratuit au patrimoine horticole, pour développer la biodiversité en milieu urbain, pour transmettre les savoir-faire, et enfin pour diffuser et conserver les espèces ».

Ainsi, l'idée fait son chemin depuis le milieu des années 2010 et s'installe progressivement dans les bibliothèques et différents lieux associatifs au Canada, aux Etats-Unis, en France, en Côte-d'Ivoire, au Royaume-Uni, en Suisse…

Bobines de tour de grainothèque
Source : Mathilde Tellier

Parlons de son implantation locale, à Ferney-Voltaire. Pour commencer, nous nous sommes documentés largement, la littérature sur le sujet s'étoffant. Nous avons observé les bonnes pratiques et répliqué ainsi l'initiative. Nous avons demandé aux services techniques de la ville de faire un mobilier sur mesure pour avoir une tour, qui pivote, et permet ainsi sur toutes les faces d'offrir des graines et des livres s'y référant. Notre bibliothécaire référente, qui a souhaité promouvoir cette idée, Pauline Menendez s'est formée auprès de la bibliothèque départementale, prenant des sources,

des modèles de pochettes de troc, densifiant la bibliographie pour accompagner la démarche. Parmi les sources : l'indispensable « Comment mettre en place une grainothèque en bibliothèque » par l'ENSSIB[1] qui recense plusieurs articles.

Afin d'accompagner cette création, il a bien évidemment fallu mettre en place une démarche de médiation. Pour cela nous avons abordé le sujet plus largement, en créant un cycle écologique qui a démarré en 2020 et s'est accéléré au moment du off des assises de la transition énergétique. Nous avons d'abord proposé des débats, sur la mode éthique, le slow fashion, nous appuyant sur la proposition d'une de nos lectrices conférencière et universitaire venue proposer ses services pour expliquer ces démarches de cycles du vêtement. Un producteur nous a même encouragés en nous offrant exceptionnellement les droits de projection d'un documentaire sur ce sujet. Mais nous aimons, dans nos lieux que l'on dit tiers, proposer aussi du faire. Ou peut-être même du « laisser faire »… Comme notre métier est aussi fondamentalement lié à la médiation la grainothèque nous est apparue comme un lieu idéal pour concentrer une médiation livresque (nous disposons nos graines dans un lit de livres sur les thématiques de la permaculture, du "petit traité du jardin punk" à la récolte desdites graines).

Atelier hôtel à insectes
Source : Noémie Bradu

Nous développons donc une action culturelle autour de ces graines. Avec des partenariats, évidemment. Et avec des actions : conférences sur les abeilles, et atelier sur la cire, ateliers de récoltes de graines sur les légumes d'été avec les Jardins de Voltaire, un potager associatif basé au Château de Voltaire, (l'atelier prend place dans le jardin et à la médiathèque), création d'un hôtel à insectes, atelier de fabrication de « bombes à graines » pour végétaliser la cité pendant les vacances… Depuis la création de cette zone de troc, les réactions curieuses sont encourageantes et collectivement, les idées aussi germent !

1 Comment mettre en place une grainothèque en médiathèque? | Enssib

Hors-Texte

est le bulletin de l'Association genevoise des bibliothécaires et professionnels diplômés en information documentaire (AGBD). Il est envoyé gratuitement deux fois l'an à tous les membres de l'AGBD. Les personnes non membres ou les organismes peuvent s'y abonner au prix de Fr. 30.- l'an (ccp 12-20457-3).

Adresse du site internet de l'AGBD
http://www.agbd.ch

Comité de rédaction
Ange Bisso, Rachel Lorente, Coline Monnet, Chloé Oberlin et Jessica Viqueira Ramos

Adresse : AGBD - Association Genevoise des Bibliothécaires et Professionnels Diplômés en Information Documentaire
1200 Genève
E-mail : hors-texte@agbd.ch
Abonnement : comite@agbd.ch

ISSN 0258-0713
Impression Colorset, Carouge
Tirage 280 exemplaires
Septembre 2022

Table des matières

Edito 1

Billet de présidence 2

Actualité : Pour une bibliothèque et un musée dédiés à la montagne à Genève 4

La filière Information documentaire fait peau neuve : décryptage du contexte, des changements et des enjeux de cette refonte 6

Des bibliothèques entre présent, passé et futur : défis et rêves de spécialistes de l'information équatoriennes 10

Pour en finir avec la « bibliothèque » et commencer à construire avec des tiers… 18

Multiplier les portes d'entrée vers la culture 24

Accueil des publics LGBTIQ+ en bibliothèque et management inclusif : un programme de Bibliomedia Lausanne 30

Bienvenue dans votre bibliothèque ! L'hospitalité, clé de l'avenir des bibliothèques ? 35

Interview : Françoise Dubosson 44

L'avenir des bibliothèques et des bibliothécaires sont-ils liés ? 53

Un réseau décentralisé pour les bibliothèques 57

La sobriété numérique, alliée de la gestion documentaire 64

N'oublions pas que nos cœurs battent au rythme de la planète qui nous héberge 67

Lutte contre le gaspillage et la précarité : quand les BU s'engagent 73

Une grainothèque à la médiathèque : les racines d'un prêt… durable 76

Mysticsartdesign, sans date. Livre Vieille Surréaliste - Photo sous licence Pixabay. Pixabay [en ligne]. [Consulté le 22 juin 2022]. Consulté à l'adresse : https://pixabay.com/fr/illustrations/livre-vieille-surr%c3%a9aliste-fantaisie-863418/